



Ce.R.A.I.C.
Centre Régional d'action
interculturelle du centre

RAPPORT D'ACTIVITES 2008

Ce.R.A.I.C. asbl

Rue Dieudonné François 43 - 7100 TRIVIERES

Tél. : 064/23.85.56 – Fax : 064/26.52.53

E-mail : Ce.R.A.I.C.@swing.be – Site Internet : www.Ce.R.A.I.C..be

N° d'entreprise : 448 445 450

MISSION 1

Développement d'activités d'intégration aux plans social et socio-professionnel ainsi qu'en matière de logement et de santé.

A Projet : Sensibilisation à l'interculturel et à la lutte contre le racisme

ACTION 1

Entrent dans cette mission les projets réalisés avec des organismes chargés d'intégration socio-professionnelle. Ces organismes sont des Entreprises de Formation par le Travail, des Organismes d'Insertion Socio-Professionnelles, le FOREM ou les ateliers d'insertion socio-professionnelles du CPAS. Les modules se composent d'un minimum de trois séances de 3 h et vont jusqu'à 7 séances.

Les organismes qui ont bénéficié des modules «lutte contre le racisme» :

- l'EFT Contrepoint, jeunes qui se forment à la maçonnerie et à la menuiserie, collaboration établie depuis 2002, trois séances dont une se fait en collaboration avec un animateur cinéma de la DGAC.
- la ville de La Louvière : formation préparatoire à l'entrée à l'Académie de police (comité d'accompagnement du projet «police», rencontres pédagogiques entre formateurs et module de 5 séances de sensibilisation à l'interculturel), 10^{ème} année consécutive.
- CAAD, association ayant obtenu des moyens financiers pour développer un projet d'insertion socio-professionnelle. Trois séances ont été organisées. La particularité de ces groupes est qu'ils sont composés majoritairement de personnes étrangères.

1. Objectifs

Il s'agit de modules de sensibilisation à l'interculturel qui selon les partenaires peuvent prendre des formes, des sujets et des durées différentes.

2. Réalisation - déroulement

Pour Contrepoint : module de trois séances, à un rythme d'une fois par semaine, de janvier à février.

Pour la ville de La Louvière : module de cinq séances pour des personnes qui se préparent aux épreuves pour entrer à l'école de police, de février à juin.

Pour CAAD : 3 séances, les thèmes abordés : l'identité, les préjugés et les stéréotypes, et la discrimination à l'embauche.

3. Evaluation

Pour chaque initiative, un travail de préparation préalable doit être inclus, ainsi qu'une évaluation en fin de module. Tous deux se font avec les partenaires et parfois avec les participants.

4. Statistique

EFT Contrepoint : 10 personnes.

FOREM La Louvière (FOREM-Police) : 22 personnes.

CAAD : 12 personnes.

5. Partenariat

Le partenariat engrangé se fait entre l'opérateur qui fait la demande et le Ce.R.A.I.C. Toutefois, pour l'ensemble des modules, le Ce.R.A.I.C. fait appel à des collaborations extérieures. Ceux-ci sont choisis selon les thématiques qu'il nous semble intéressant d'aborder suite au travail préparatoire. Ainsi nous avons collaboré avec les formateurs de la police fédérale, des policiers, l'asbl 2BOUTS, notre service social et d'interprétariat, ainsi que la DGAC.

ACTION 2

Contribution aux réunions d'insertion socio-professionnelles.

Nous participons aux réunions du Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation, plus particulièrement à la commission consultative sous-régionale.

Une plate-forme EFT-OISP s'est constituée à laquelle nous avons souhaité participer. Plusieurs commissions se sont créées : nous avons rejoint la commission des acteurs d'insertion.

B. Projet : «Insertion socio-professionnelle des migrants»

Préparation du projet à remettre au FSE

Deux phases ont été nécessaires pour obtenir l'accord du FSE de développer notre projet. La première version du projet a été refusée pour 2 raisons principales : pas assez d'actions de formation et un budget trop élevé par rapport aux projets précédents.

La reformulation du projet nous a permis d'obtenir le financement; la décision est survenue en février 2009.

La constitution du dossier a demandé un travail important aux deux coordinateurs et à la personne pressentie pour gérer le développement dans les années à venir.

Brève présentation du projet

Objectif Spécifique

Faciliter l'insertion socio-professionnelle des migrants en collaboration avec les associations et les personnes d'origine étrangère afin de les orienter dans la structuration de leur projet d'insertion sociale et professionnelle, notamment à travers l'orientation, la formation, la recherche d'emploi et l'économie sociale.

Description des activités programmées et des modalités de mise en œuvre

Nous avons cinq pôles d'activités dans ce projet :

1) Module de formations "citoyenneté" :

Pour une meilleure intégration sociale et professionnelle, le public cible aura une formation sur le volet citoyen. Cette phase est indispensable pour une insertion professionnelle et fait partie de la préformation qualifiante. Cette formation sera prise en charge par le GSARA de La Louvière. Nous ciblons la mise en formation de 30 personnes par année. Ces personnes seront identifiées via une collaboration avec les associations dans le cadre des ILDS, la MRC et le service social du Ce.R.A.I.C.

2) Formation des personnes impliquées dans le cadre de l'accompagnement des projets d'Initiatives Locales de Développement Social (ILDS) :

Impulser auprès des associations migrantes des projets d'insertion socioprofessionnelle selon les axes reconnus par l'appel à projets des ILDS. Pour cela : programme de formation à la création et à la gestion d'une asbl et de projets d'économie sociale, à l'autocréation d'emploi.

3) Orientation du public cible : cette action a deux volets :

- a) Orientation sociale par le service social du Ce.R.A.I.C. : équivalence des diplômes, permis de travail, mise en ordre de certains documents.
- b) Orientation du public dans le cadre d'insertion professionnelle par la MRC et d'autres partenaires potentiels.

Nous allons mettre en place des outils pédagogiques avec les partenaires compétents pour l'apprentissage du français à l'intention du public cible et des professionnels.

4) Permis de conduire

Comme déjà initié, un renforcement de la collaboration sera mis en place avec Lire et Ecrire et d'autres organismes pour augmenter la mobilité de notre public.

5) Nous allons développer un outil innovant permettant d'utiliser les NTIC

(pédagogie dynamique utilisable à distance par notre public cible) Le site contiendra les informations pratiques en lien avec l'insertion socioprofessionnelle des migrants, la citoyenneté, ... Cet axe de travail sera mis en place en collaboration avec le GSARA de La Louvière.

Remarque : pendant la réalisation des activités, les interprètes sociaux du SeTIS wallon pourront être sollicités pour faciliter la communication entre le public cible et les services concernés.

MISSION 2

Promotion de la formation des personnes étrangères ou d'origine étrangère et du personnel des services s'adressant partiellement ou totalement à ces personnes.

A. Projet coordonné par le Ce.R.A.I.C.

1. Projet : journée PRIMO-ARRIVANTS - le jeudi 23 octobre 2008

Créée en janvier 2007, la plate-forme réunit différents acteurs, dont les domaines d'intervention ainsi que les modalités d'actions sont tout aussi vastes et différenciés que l'enseignement, le social, l'accueil en centres d'hébergement, la santé, l'interculturalité, l'animation, la sensibilisation du grand public, ... Néanmoins, tous les partenaires se trouvent confrontés à des situations pour lesquelles un travail en réseau est plus adapté, chacun amenant des solutions ou des moyens propres dans des actions qui visent des publics spécifiques et/ou des objectifs communs.

Une première concrétisation de cette plate-forme, hormis le réseau qui s'est constitué, est la réalisation d'un répertoire qui serait une vitrine de cette plate-forme, mais pas seulement. Le répertoire se décline en «français sans frontières» : recueil des organismes qui dispensent des formations en française langue étrangère - «écoles sans frontières» : répertoire des écoles de primo-arrivants et de soutien scolaire et «...sans frontières» : boîte à outils des structures spécialisées dans l'accompagnement des personnes étrangères et bien d'autres pistes.

La seconde est la création du centre de ressources de la bibliothèque provinciale qui a été lancé officiellement le 23 octobre.

La troisième concerne l'organisation de cette journée.

2. Objectifs :

Traiter spécifiquement de l'intégration des primo-arrivants sous l'angle social, psychologique et pédagogique et donner des outils pratiques aux acteurs de terrain.

3. Réalisation-déroulement

Un temps d'information a été prévu, puis trois ateliers de réflexion en matinée, l'intégration par le pédagogique, le social et le psychologique et trois ateliers pratiques l'après-midi : mise en situation d'apprentissage d'une langue, le jeu, l'interculturel.

L'ouverture officielle et visite du centre de documentation de la bibliothèque.

4. Evaluation

Dans l'ensemble, les partenaires sont satisfaits de la journée. Les quelques remarques concernent l'absence d'échanges après le temps d'information et en fin de journée.

5. Statistiques

Chaque atelier a accueilli plus de 15 invités. Les partenaires étaient tous représentés. Cela fait une présence de plus de 60 personnes.

Les secteurs couverts : des professionnels : enseignants, formateurs, assistants sociaux, agents communaux, bibliothécaires, syndicats.

Le territoire couvert : région du Centre, Mons, Borinage, Charleroi, Namur.

6. Partenariat

Composition de la plate-forme coordonnée par le Ce.R.A.I.C. :

Aide aux Personnes Déplacées, Annoncer la Couleur, la Bibliothèque Centrale du Hainaut, Centre de Santé de Jolimont, Coordination des écoles de devoirs en Hainaut, Ecole d'Alpha de la Ligue des Familles, Ecoles de primo-arrivants (Ecole communale fondamentale de l'Allée des Hêtres, Institut Technique de la Communauté Française de Morlanwelz), Espace Enfance et Jeunesse, Fedasil, Format 21, le GRAPH, Lire et Ecrire Centre Mons Borinage, Plan stratégique de sécurité et de prévention de la ville de La Louvière (Antenne accrochage scolaire).

7. Support promotionnel

Triptyque «les primo-arrivants», interview RTBF radio

B. Projets Coordonnés par des partenaires

Coordonné par la Direction Générale des Affaires Culturelles du Hainaut

1. Projet : Kit du respect

Le Ce.R.A.I.C. a été invité à contribuer à la mise en place d'une formation autour du thème du respect dans l'égalité hommes- femmes, y compris dans le contexte multiculturel.

2. Objectifs :

Permettre à des professionnels d'exploiter le Kit du respect, outil d'animation créé par l'association «Ni putes, ni soumises». La formation comprend plusieurs aspects : la préparation, la conduite et l'évaluation d'une réunion, aider les participants à identifier la diversité dans les «représentations» d'une même réalité, de créer une dynamique d'échange au sein des groupes en s'appuyant sur le respect des personnes et en valorisant leurs différences.

3. Réalisation-déroulement

7 journées de formation, d'octobre à décembre, à La Hestre, avec les axes suivants : volet animation, exploitation du Kit, volet information avec pour invités Chemsî Cheref-Khan (administrateur de la Pensée et les Hommes), Nadia Geerts (secrétaire générale du Cercle républicain), Pierre Efratas. Le Ce.R.A.I.C. a souhaité inclure ce groupe à la représentation du spectacle «Les monologues voilés».

4. Evaluation

La formation rencontre un grand succès et devrait être réitérée, néanmoins dans le contenu, les participants souhaitent aborder de manière plus rapide et plus directe les outils contenus dans la valise, et moins axer sur la formation sur la gestion du groupe.

5. Statistiques

Douze personnes ont suivi la formation - composition : essentiellement des enseignants, des membres de l'association NPNS, un CPMS, une administration communale, et le secteur associatif.

6. Partenariat

La DGAC, Annoncer la Couleur, le comité belge «Ni Putes Ni Soumises», le GAMS (Groupement d'hommes et de femmes africains et européens pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles féminines), Ce.R.A.I.C.

7. Support promotionnel

Triptyque d'invitation à la formation, appui informatique par E-mail.

Coordonné par Annoncer la Couleur

1. Projet

Formation à l'interculturel à destination des futurs enseignants et régents de la Haute école de Braine-le-Comte.

2. Objectifs

Sensibiliser les futurs enseignants à la dimension interculturelle par la méthode de Margalit Cohen-Emrique (décentration-négociation).

3. Réalisation-déroulement

Deux journées où les classes de 2^{ème} année ont été animées par des animateurs d'Annoncer la Couleur et par le Ce.R.A.I.C. Nous avons intégré dans la programmation la dimension linguistique en proposant l'atelier «Atterrissage forcé».

4. Evaluation-statistiques

Plus de 60 jeunes étaient présents. Chacun exprimant un intérêt plus ou moins important. La seconde journée a vu le groupe se réduire de moitié.

5. Partenariat

Annoncer la Couleur (Hainaut, Bruxelles), Ce.R.A.I.C.

MISSION 3

Collecte des données statistiques, leur traitement, la mise en place d'indicateurs ainsi que la diffusion d'informations facilitant l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère

REPARTITION DE LA POPULATION TOTALE SUIVANT LES NATIONALITES LIEES A L'IMMIGRATION.

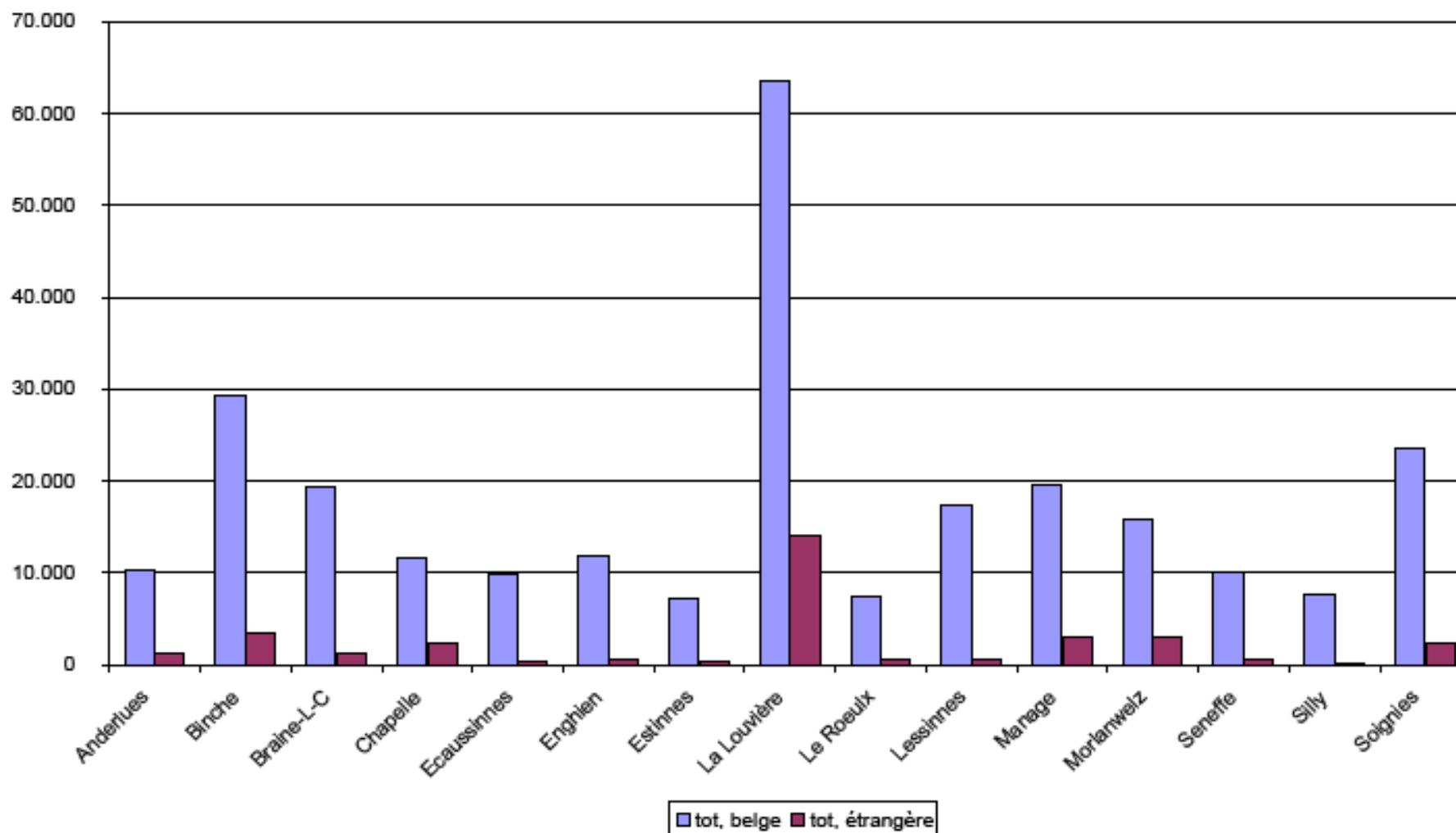
	Anderlues	Binche	Braine-le-Comte	Chapelle	Ecaussinnes	Enghien	Estinnes	La Louvière	Le Roeux	Lessines	Manage	Morianwelz	Seneffe	Silly	Solignies	TOTAL
Belges	10.410	29.300	19.314	11.738	9.952	11.863	7.158	63.808	7.470	17.448	19.480	15.839	10.189	7.739	23.577	285.063
Espagnols	32	39	217	46	22	79	5	183	5	48	127	71	37	29	90	1.030
Français	78	306	288	152	99	159	115	835	89	212	219	198	152	58	591	3.531
Grecs	19	106	21	7	4	12	2	134	5	15	20	12	5	6	13	381
Italiens	818	2.502	388	1.993	127	138	147	10.911	304	178	2.079	2.415	145	87	338	22.548
Portugais	7	14	40	2	9	24	3	97	9	33	21	5	25	7	261	557
Polonais	7	27	35	7	7	20	3	57	1	12	31	13	3	6	40	289
Autres Pays	24	40	120	48	62	58	21	168	47	68	101	32	38	39	338	1.200
TOT CEE hors belge	985	3.034	1.089	2.255	330	490	296	12.383	480	564	2.598	2.748	405	212	1.687	29.514
Russophones	3	23	12	6	5	7	0	147	2	13	18	12	1	3	27	279
Turcs	6	57	8	36	0	2	0	368	0	8	109	18	27	0	23	656
Autres Europ.	3	34	22	13	3	3	0	101	3	10	18	7	8	5	38	288
TOT EUR hors CEE	12	114	40	55	8	12	0	614	5	29	145	37	36	8	88	1.203
Algériens	133	79	12	39	0	2	2	101	1	1	22	87	13	1	18	509
Marocains	20	43	60	24	9	23	2	284	7	32	96	31	51	2	52	736
Tunisiens	3	4	1	1	0	2	0	23	2	2	8	1	0	1	10	56
TOT MAGHREB	156	126	73	64	9	27	4	408	10	35	124	119	64	4	78	1.301
Rép. Dém. Congo	4	5	58	5	3	26	0	149	1	6	34	13	10	5	7	328
Autres Afrique	16	16	38	13	8	16	6	144	8	15	20	13	5	4	30	350
TOT AFRICAINS	176	147	167	82	20	69	10	701	19	56	178	145	79	13	115	1.977
USA	1	14	39	1	37	4	18	53	46	1	5	5	5	28	322	579
Amérique du Sud	3	17	12	3	11	11	4	42	2	8	7	15	10	6	18	169
Autres Américains	0	5	6	1	6	3	6	14	10	2	4	0	4	2	32	95
TOT AMERICAINS	4	36	57	5	54	18	28	109	58	11	16	20	19	36	372	843
Chinois	7	22	8	6	2	6	2	23	0	12	17	7	0	0	18	130
Autres Asiatiques	1	12	9	7	6	12	6	83	2	12	12	8	15	3	31	219
TOT ASIE	8	34	17	13	8	18	8	106	2	24	29	15	15	3	49	349
TOT OCEANIE	0	1	1	0	0	1	0	2	0	1	0	0	0	1	1	8
REFUGIES	18	9	13	16	1	10	2	95	5	13	14	11	6	1	2	216
TOTAL	11.613	32.675	20.698	14.184	10.373	12.481	7.502	77.616	8.019	18.148	22.460	18.813	10.729	8.013	25.871	299.173

REPARTITION DE LA POPULATION BELGE ET ETRANGERE PAR SEXE

	TOTAL					BELGES					ETRANGERS				
	Total	Hommes	%	Femmes	%	Total	Hommes	%	Femmes	%	Total	Hommes	%	Femmes	%
Anderlues	11.613	5.551	47,8	6.062	52,2	10.410	4.893	47,0	5.517	53,0	1.203	658	54,7	545	45,3
Binche	32.675	15.573	47,7	17.102	52,3	29.300	13.782	47,0	15.518	53,0	3.375	1.791	53,1	1.584	48,9
Braine-Le-Comte	20.698	10.110	48,8	10.588	51,2	19.314	9.409	48,7	9.905	51,3	1.384	701	50,7	683	49,3
Chapelle	14.164	6.707	47,4	7.457	52,6	11.738	5.484	46,7	6.254	53,3	2.426	1.223	50,4	1.203	49,6
Ecaussinnes	10.373	5.004	48,2	5.369	51,8	9.952	4.794	48,2	5.158	51,8	421	210	49,9	211	50,1
Enghien	12.481	6.065	48,6	6.416	51,4	11.863	5.746	48,4	6.117	51,6	618	319	51,6	211	34,1
Estinnes	7.502	3.668	48,9	3.834	51,1	7.158	3.490	48,8	3.668	51,2	344	178	51,7	166	48,3
La Louvière	77.616	37.352	48,1	40.264	51,9	63.606	30.223	47,5	33.383	52,5	14.010	7.129	50,9	6.881	49,1
Le Roeulx	8.019	3.889	48,5	4.130	51,5	7.470	3.593	48,1	3.877	51,9	549	296	53,9	253	46,1
Lessines	18.146	8.764	48,3	9.382	51,7	17.448	8.412	48,2	9.036	51,8	698	352	50,4	346	49,6
Manage	22.480	11.065	49,3	11.395	50,7	19.480	9.464	48,6	10.016	51,4	2.980	1.601	53,7	1.379	46,3
Morlanwelz	18.813	9.075	48,2	9.738	51,8	15.839	7.555	47,7	8.284	52,3	2.974	1.520	51,1	1.454	48,9
Seneffe	10.729	5.222	48,7	5.507	51,3	10.169	4.941	48,6	5.228	51,4	560	281	50,2	279	49,8
Silly	8.013	3.996	49,9	4.017	50,1	7.739	3.857	49,8	3.882	50,2	274	139	50,7	135	49,3
Soignies	25.871	12.367	47,8	13.504	52,2	23.577	11.235	47,7	12.342	52,3	2.294	1.132	49,3	1.162	50,7
Total	299.173	144.408	48,3	154.765	51,7	265.063	126.878	47,9	138.185	52,1	34.110	17.530	51,4	16.492	48,3

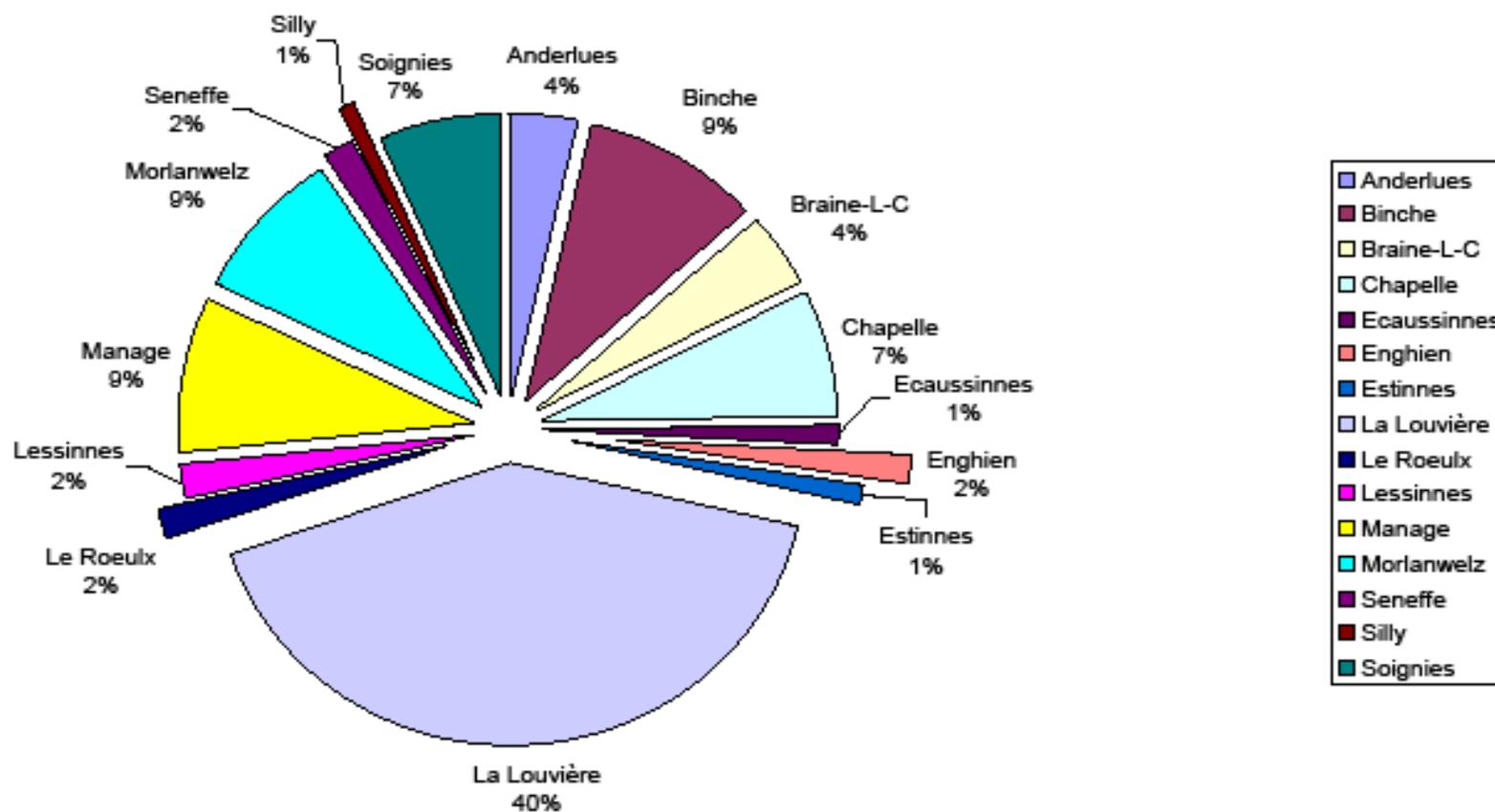
Sources : I.N.S. 01/01/2008.

REPARTITION DE LA POPULATION TOTALE : BELGE ET ETRANGERE.



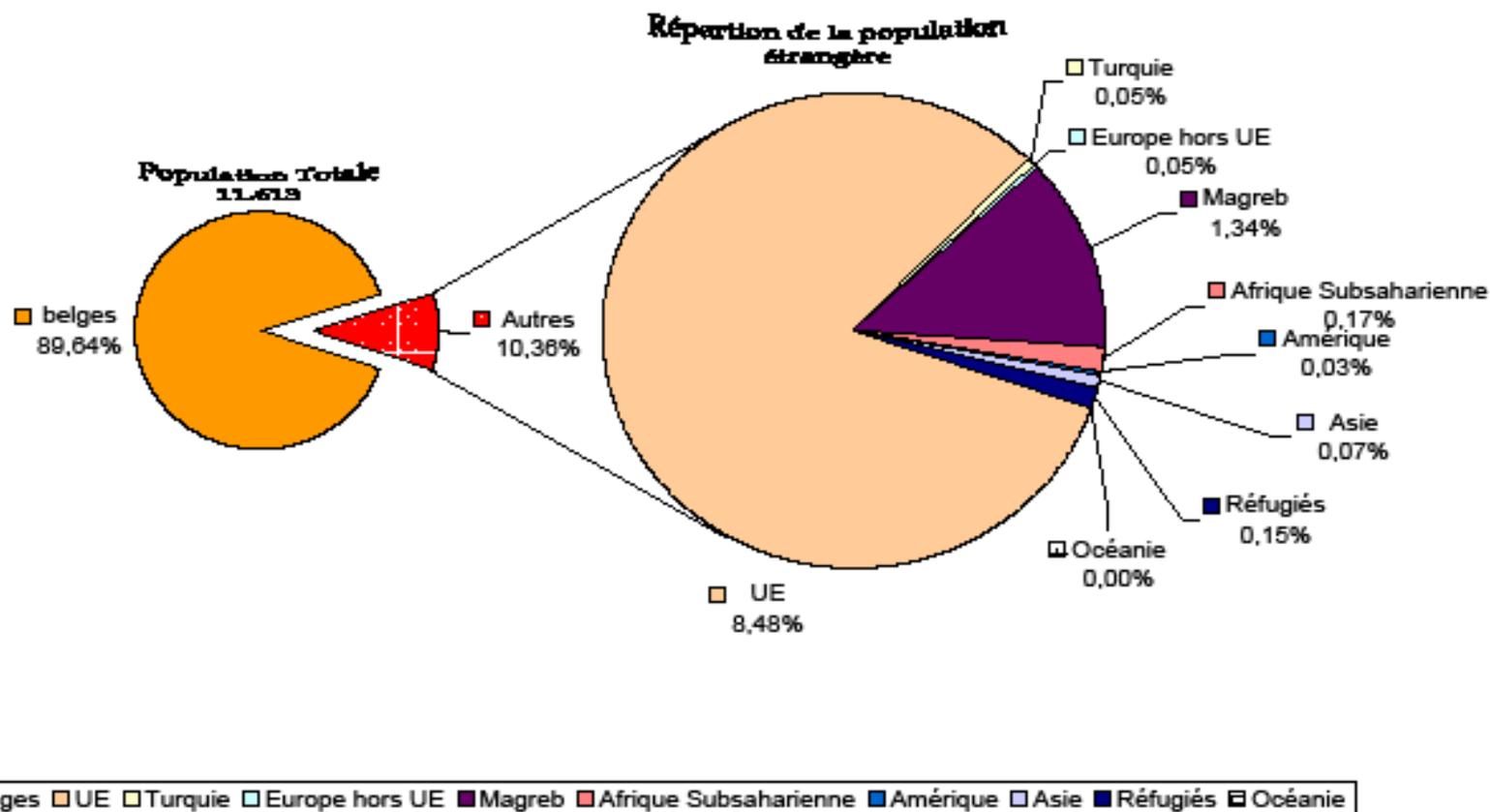
Sources : I.N.S. 01/01/2008.

Répartition de la population étrangère par commune sur la zone territoriale du Ce.R.A.I.C.



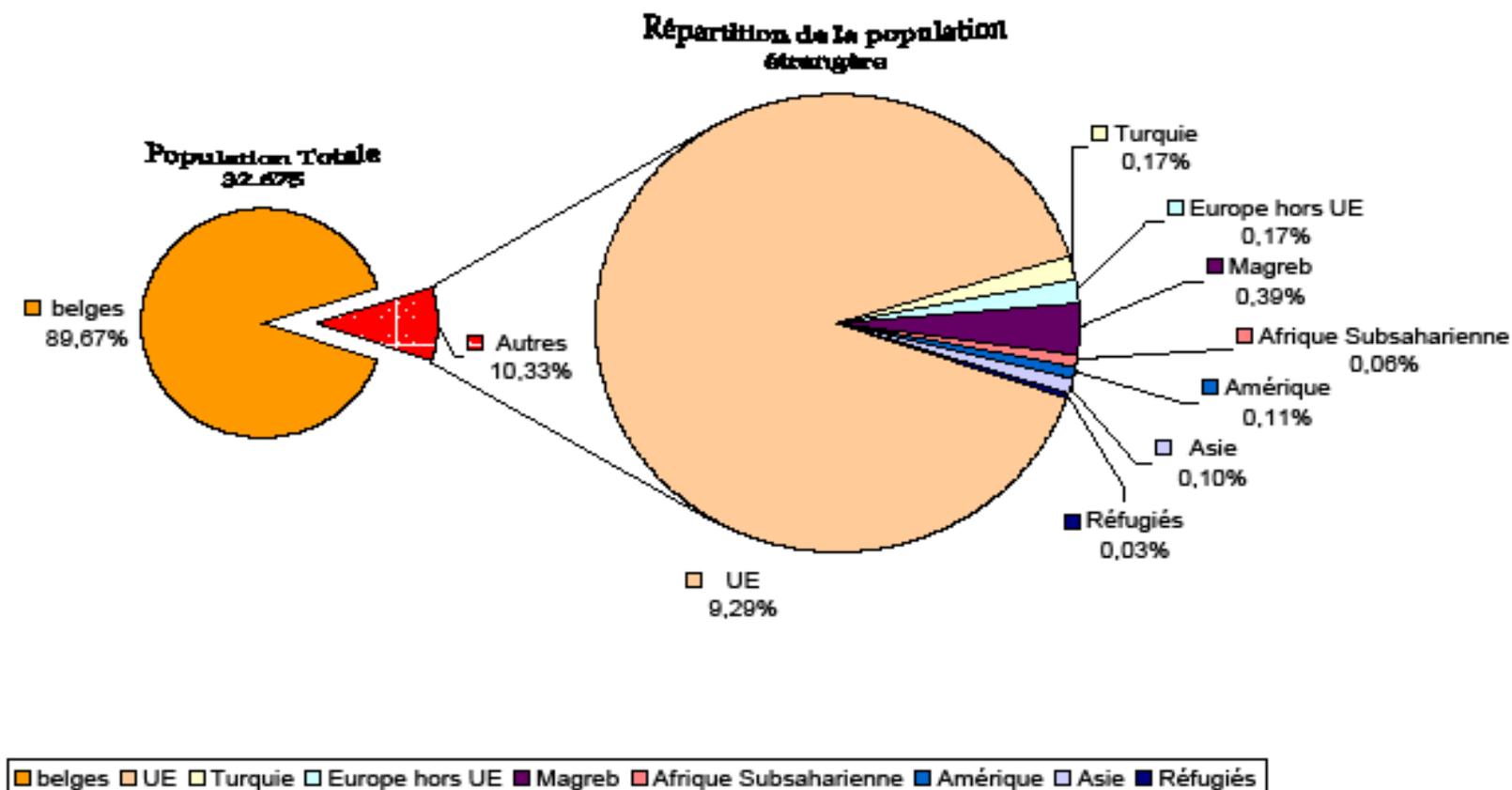
Source : I.N.S. au 1/01/2008.

ANDERLUES



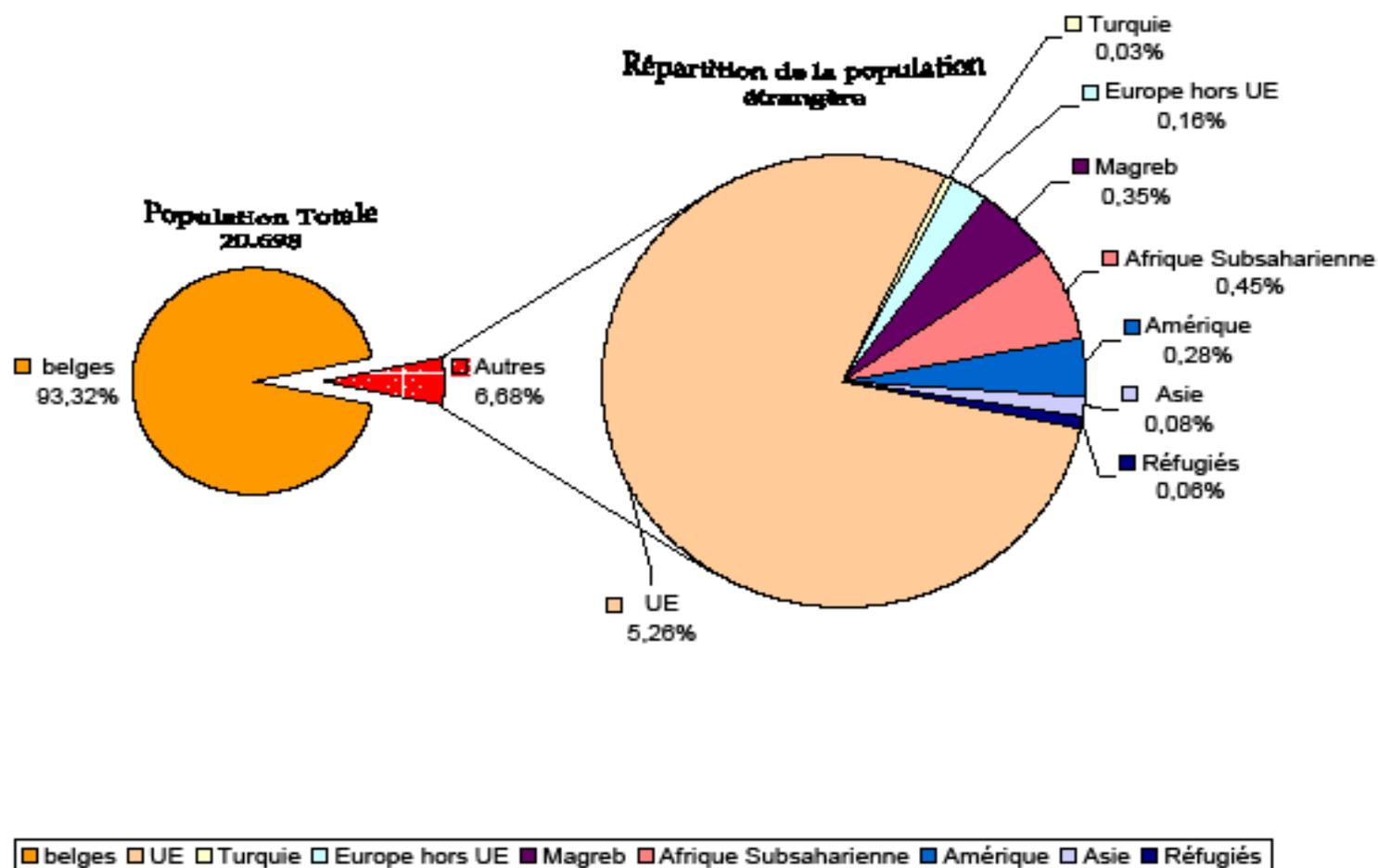
Sources : I.N.S. 01/01/2008.

BINCHE

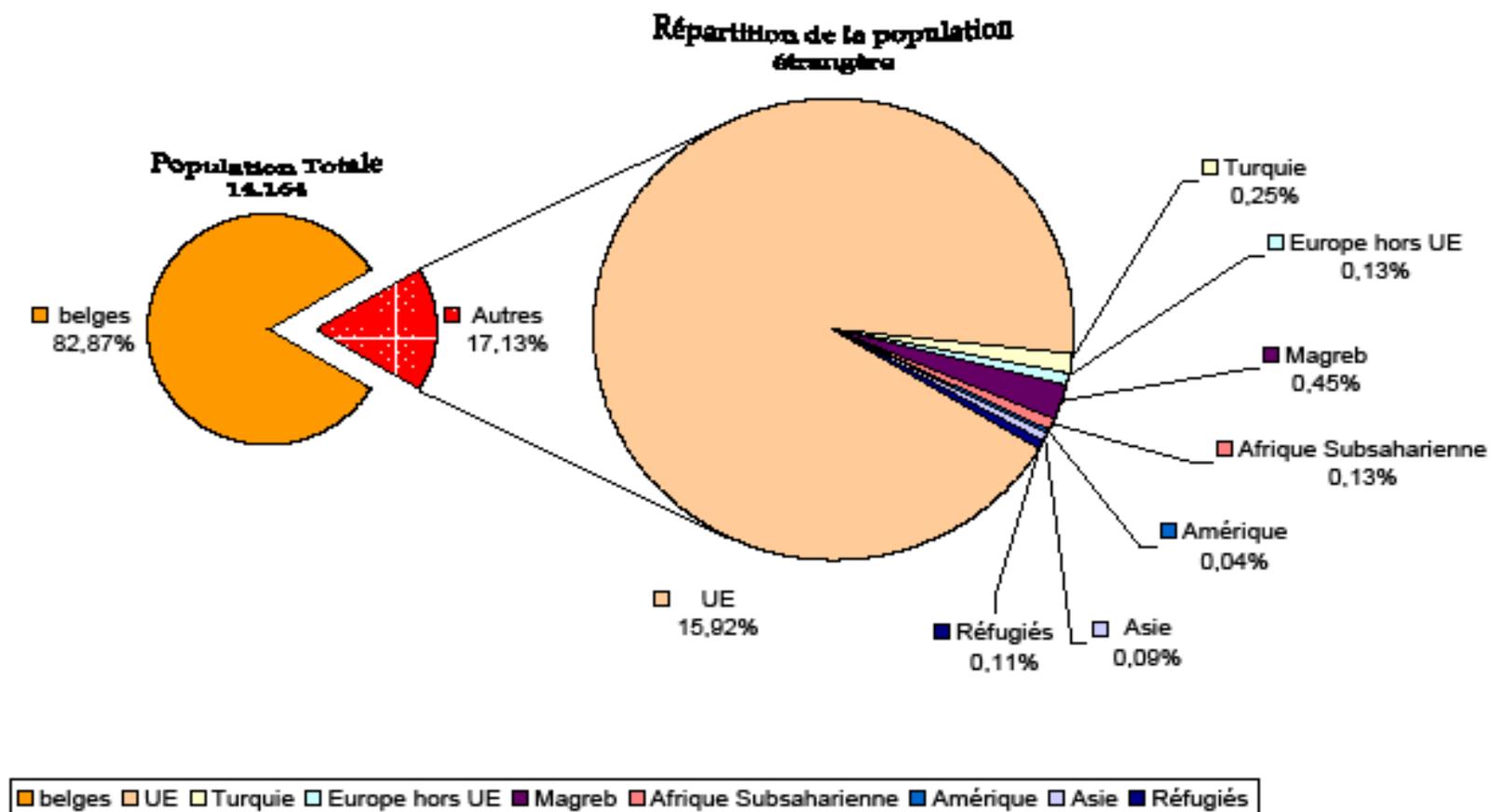


Sources : I.N.S. 01/01/2008.

BRAINE-LE-COMTE

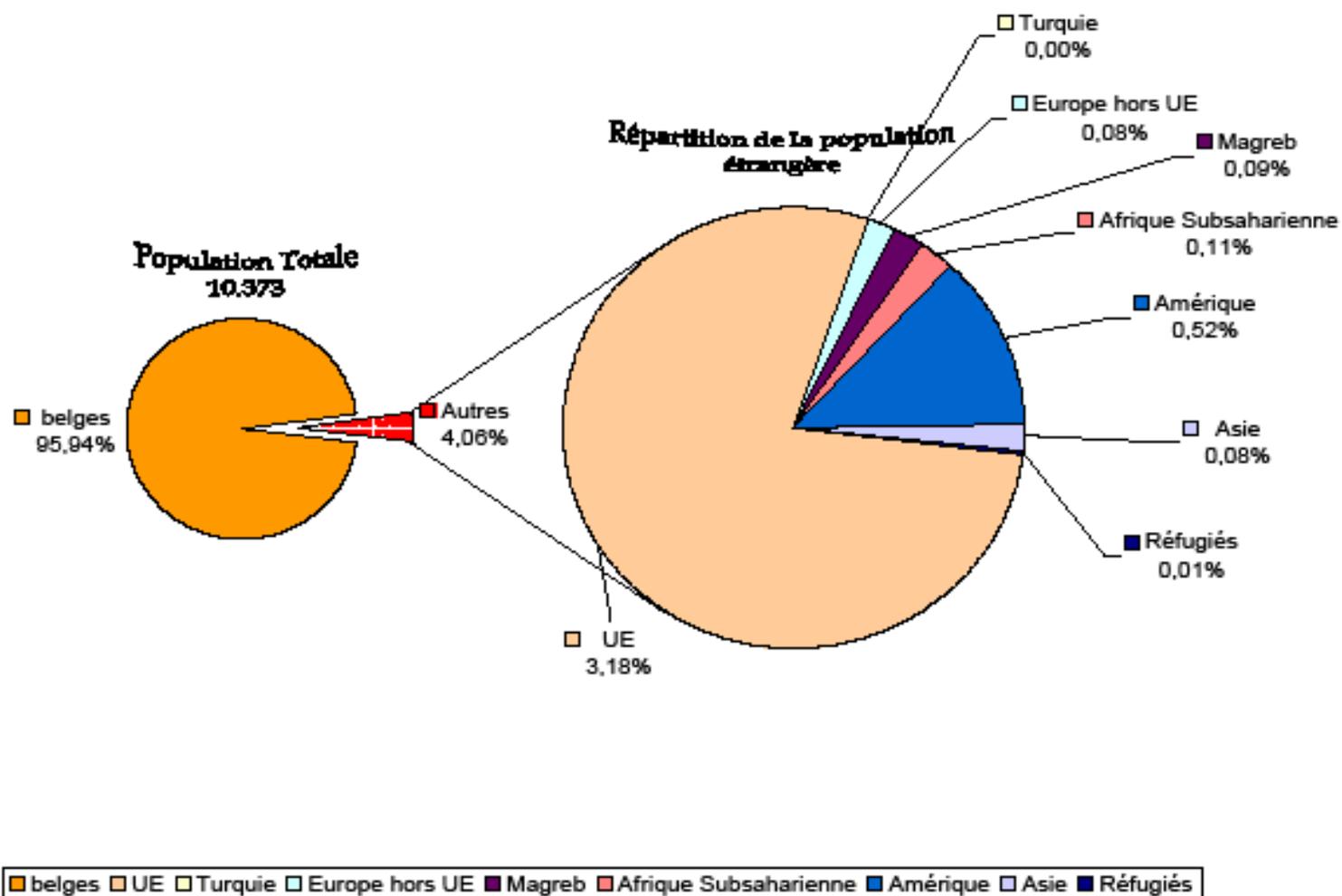


CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT



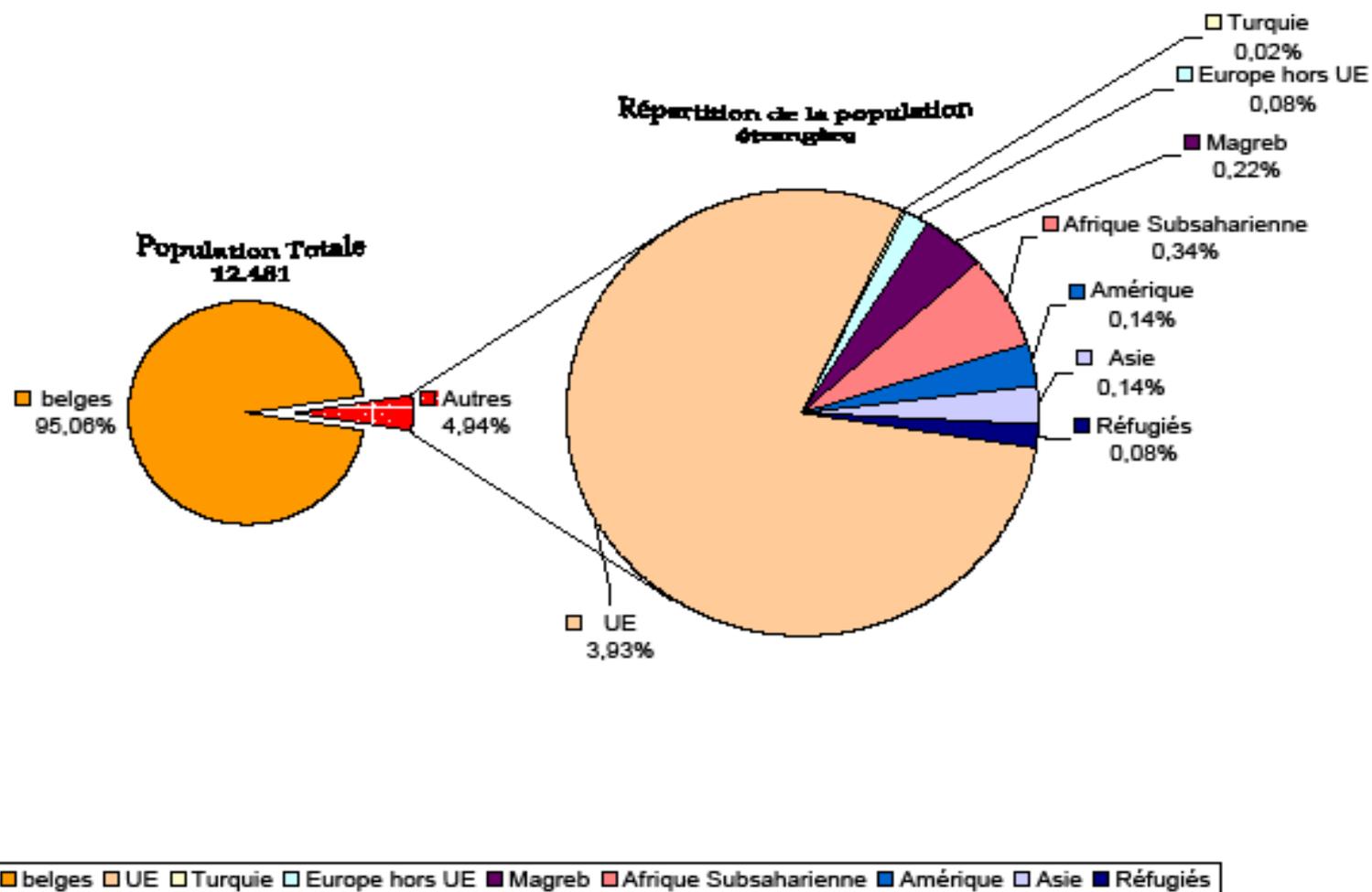
Sources : I.N.S. 01/01/2008.

ECAUSSINNES



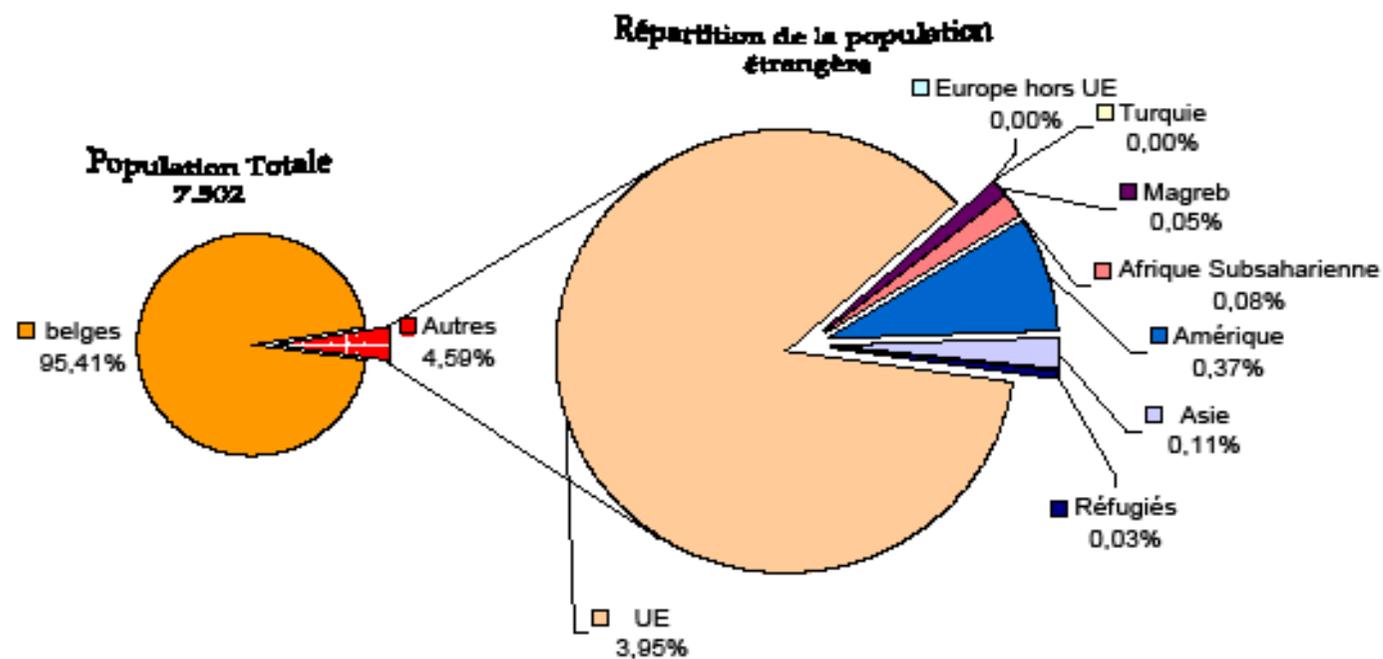
Sources : I.N.S. 01/01/2008.

ENGIEN



Sources : I.N.S. 01/01/2008.

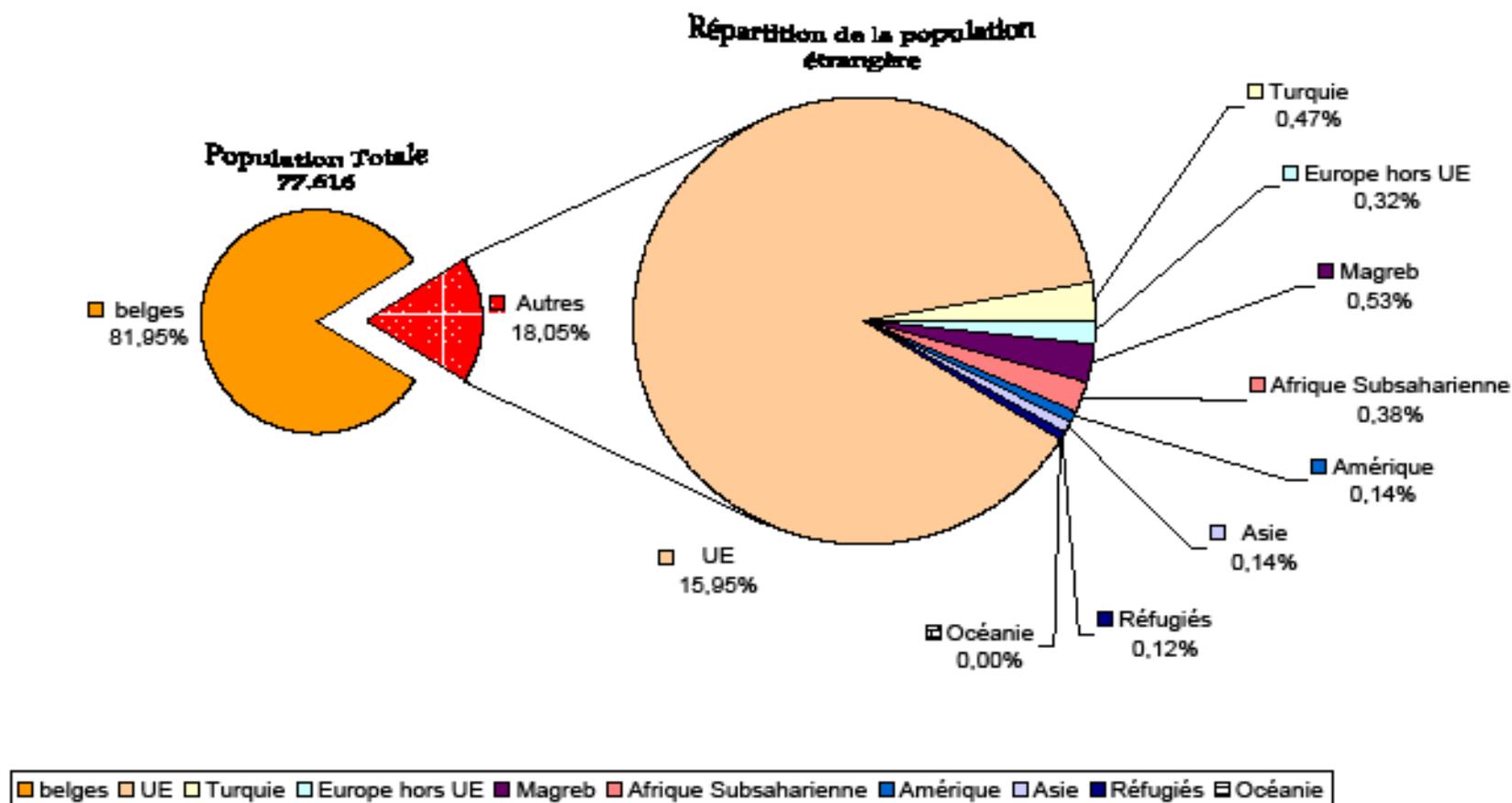
ESTINNES



belges
 UE
 Turquie
 Europe hors UE
 Magreb
 Afrique Subsaharienne
 Amérique
 Asie
 Réfugiés

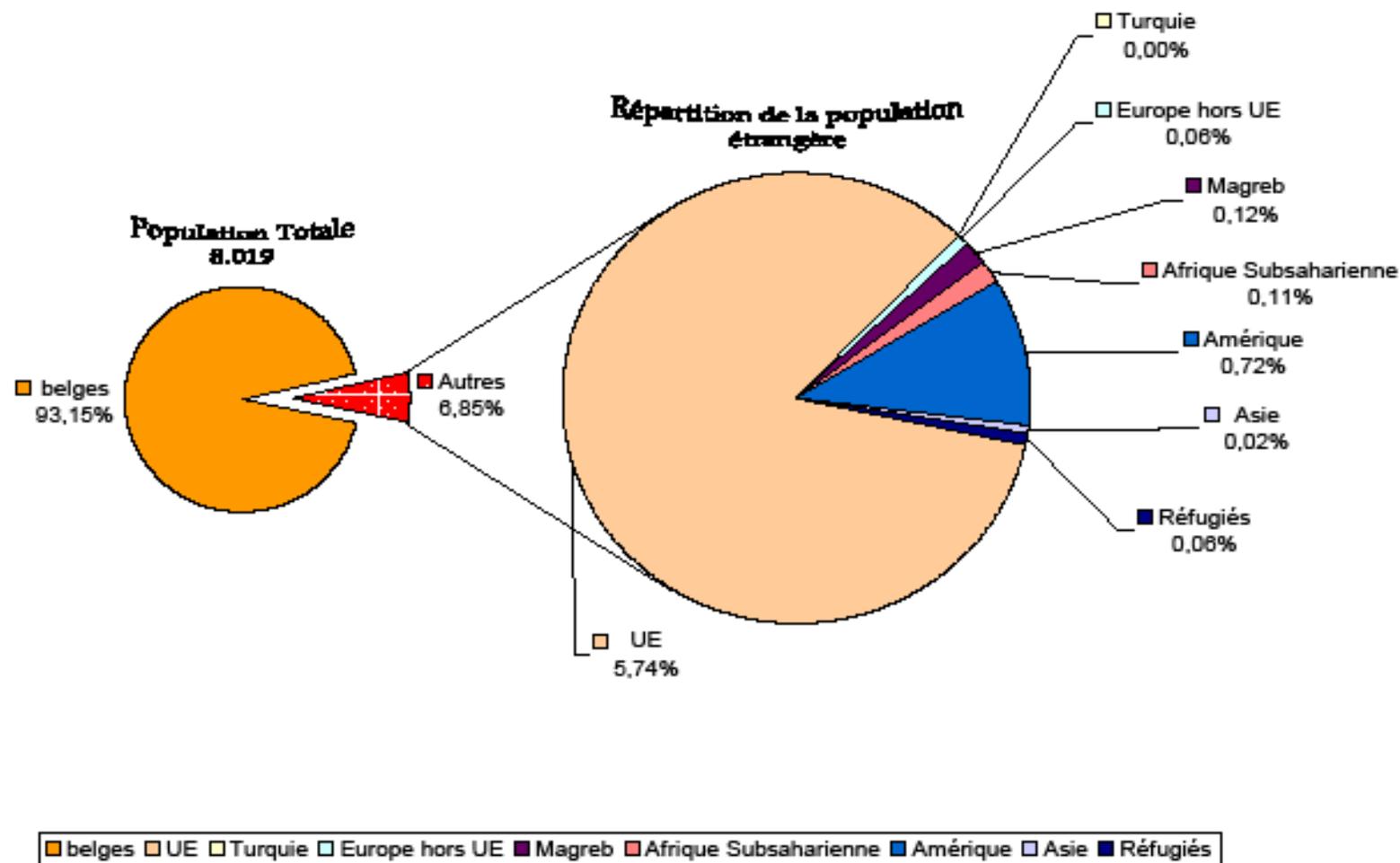
Sources : I.N.S. 01/01/2008.

LA LOUVIERE



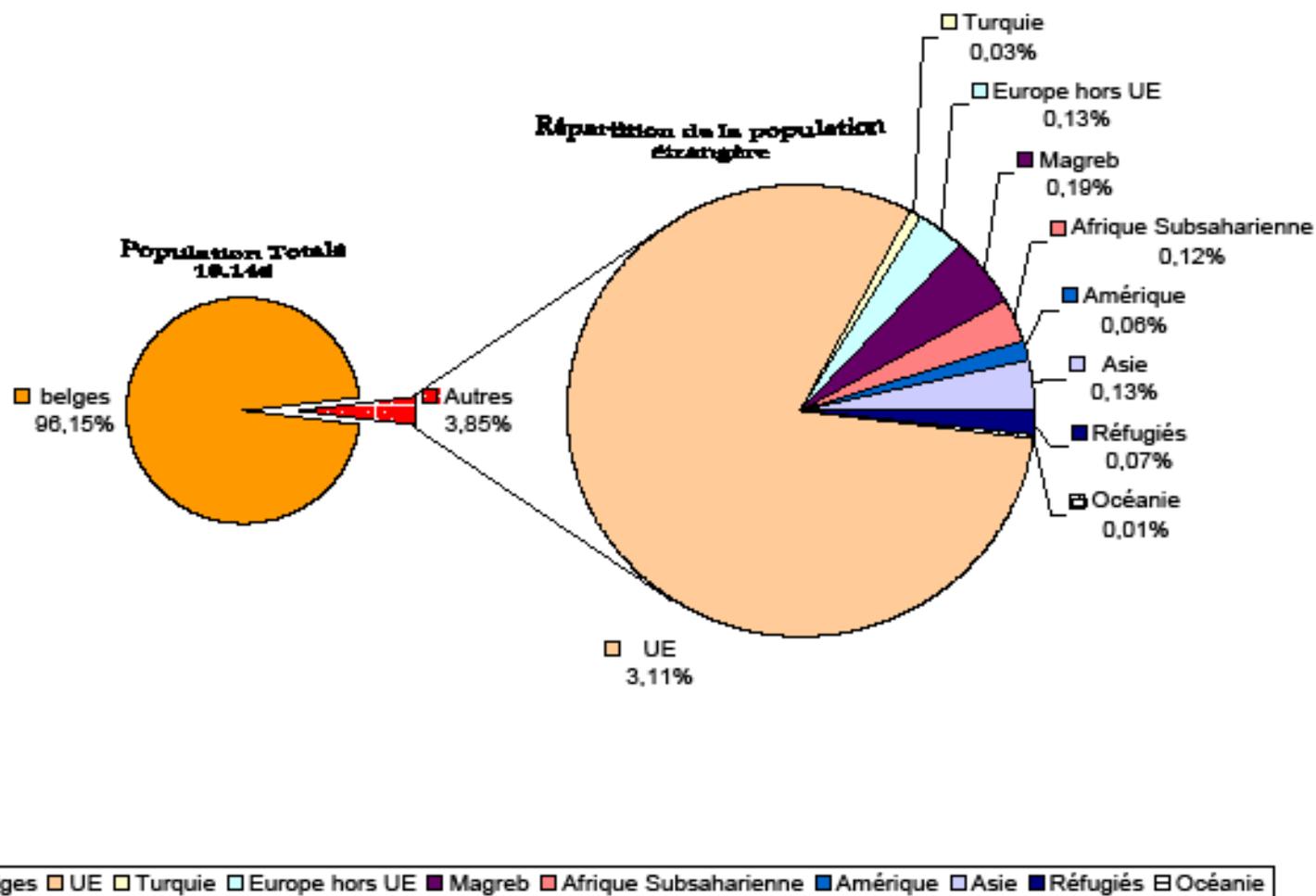
Sources : I.N.S. 01/01/2008.

LE ROEULX



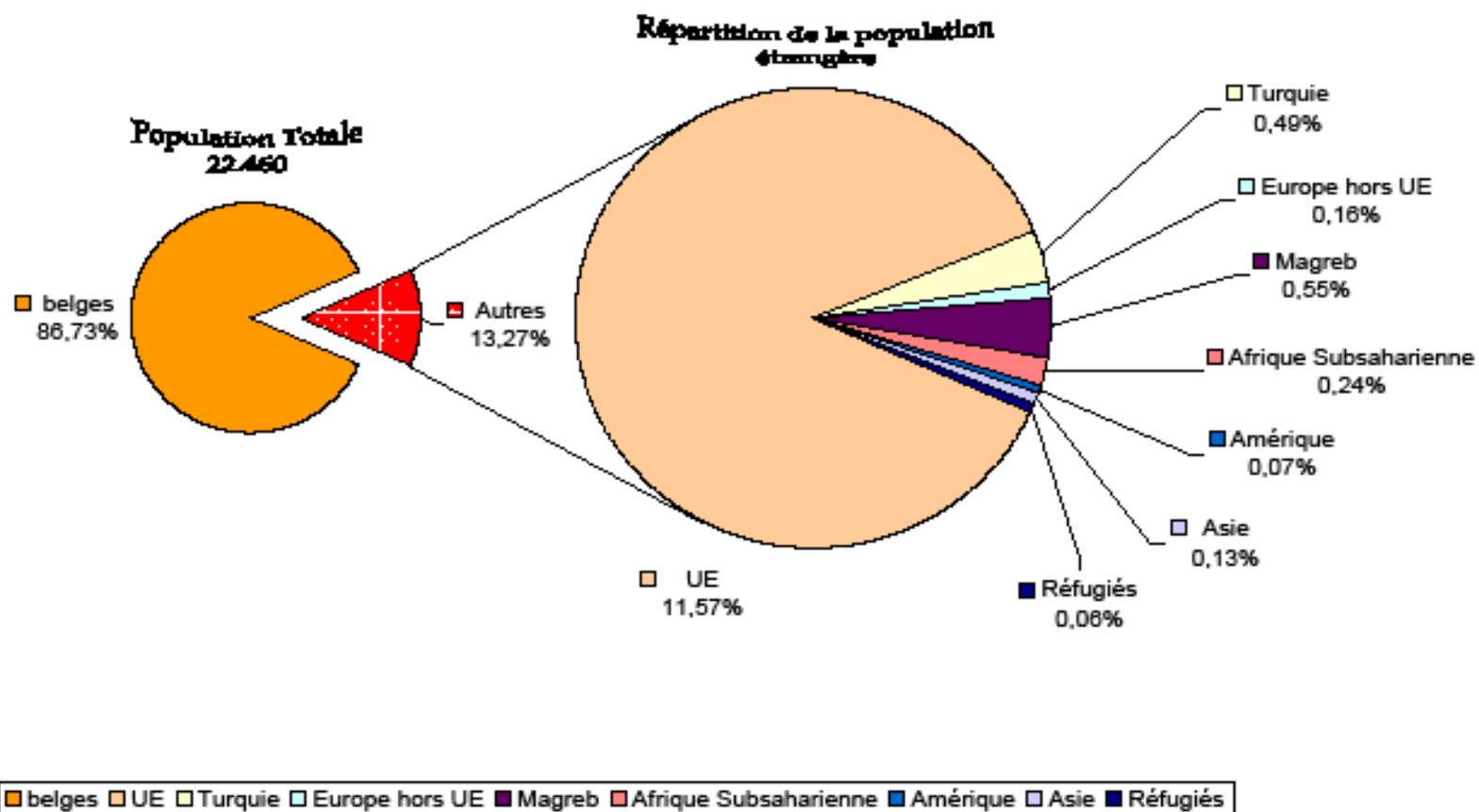
Sources : I.N.S. 01/01/2008.

LESSINES



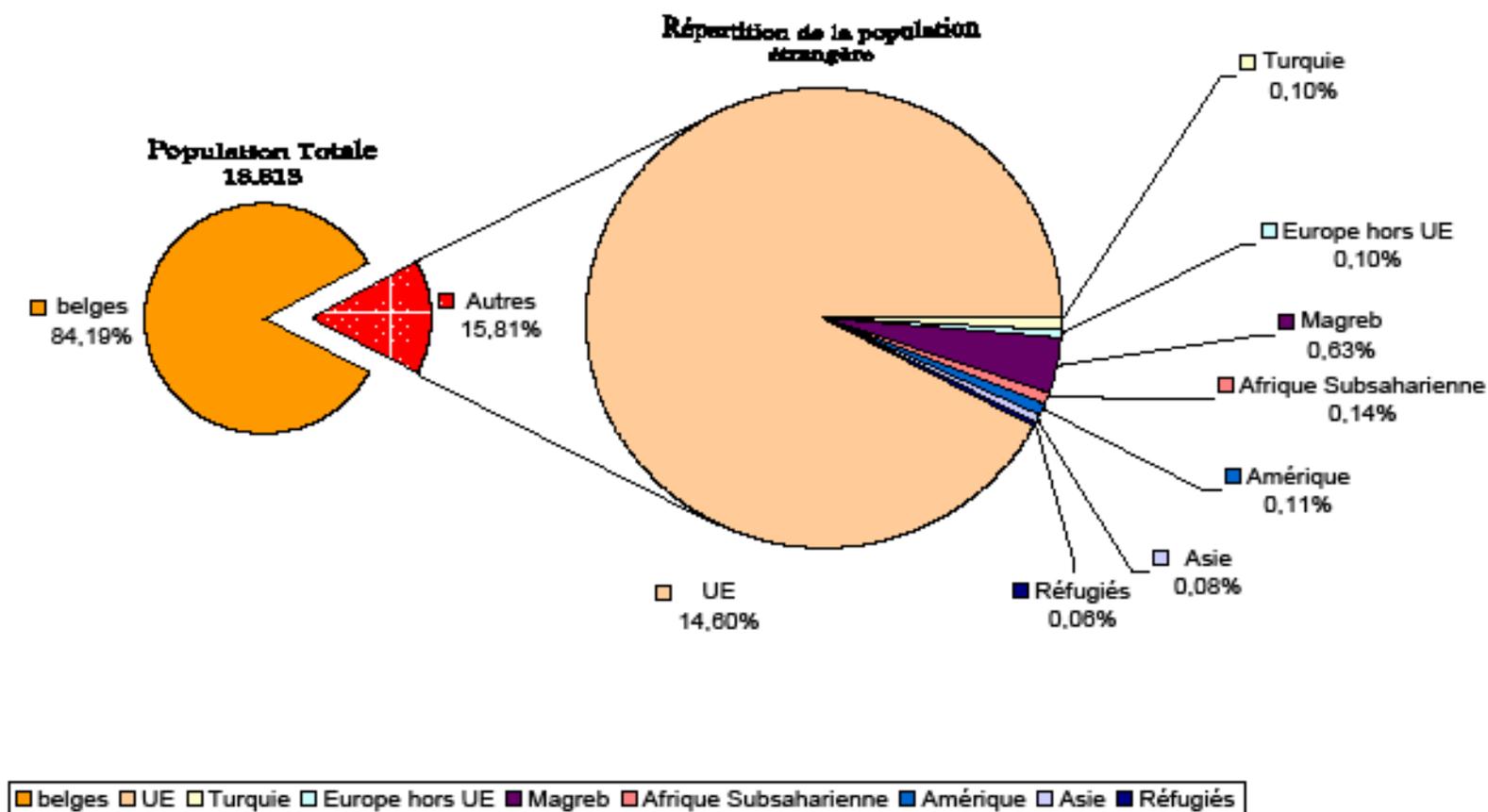
Sources : I.N.S. 01/01/2008.

MANAGE



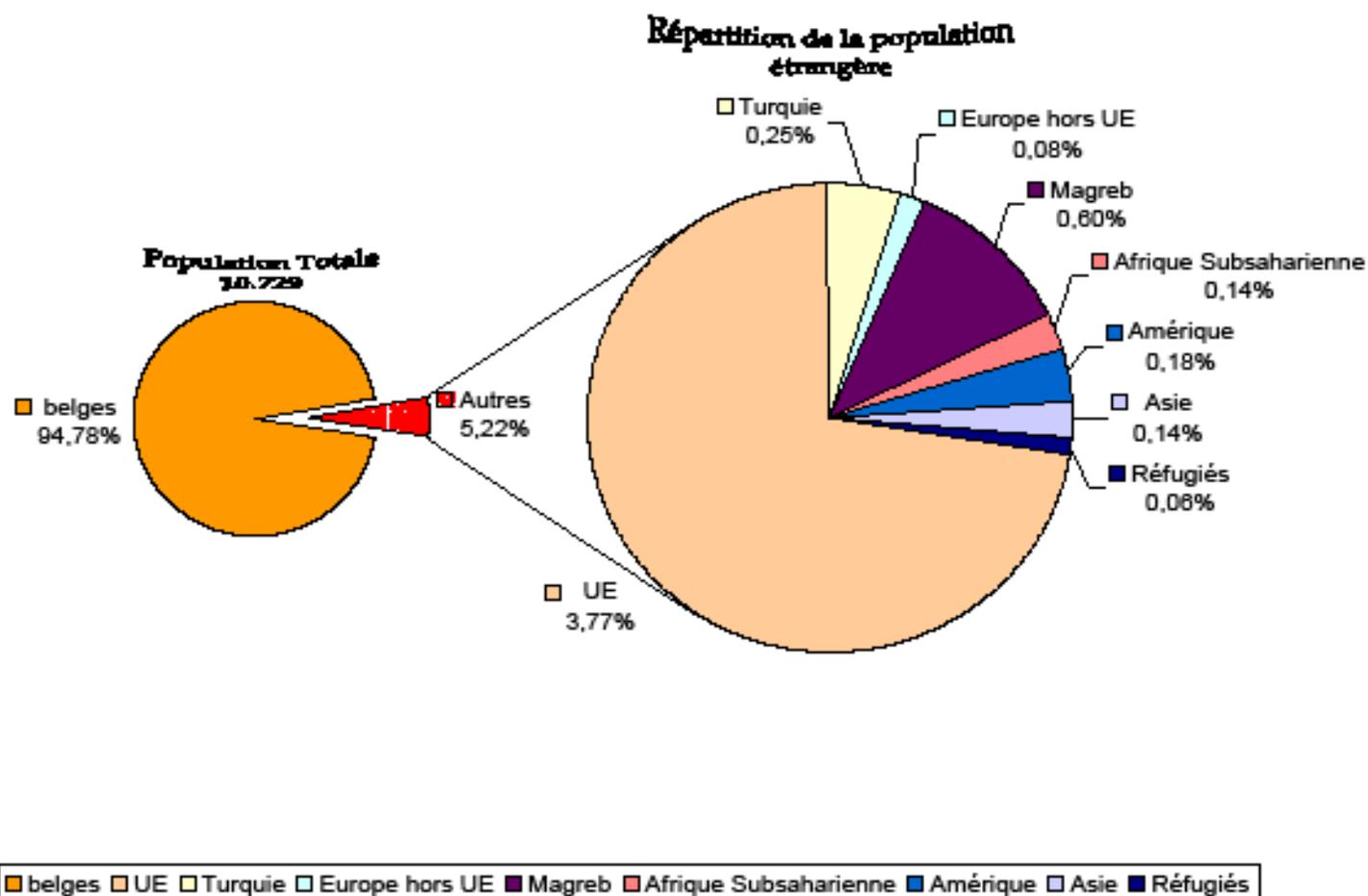
Sources : I.N.S. 01/01/2008.

MORLANWELZ



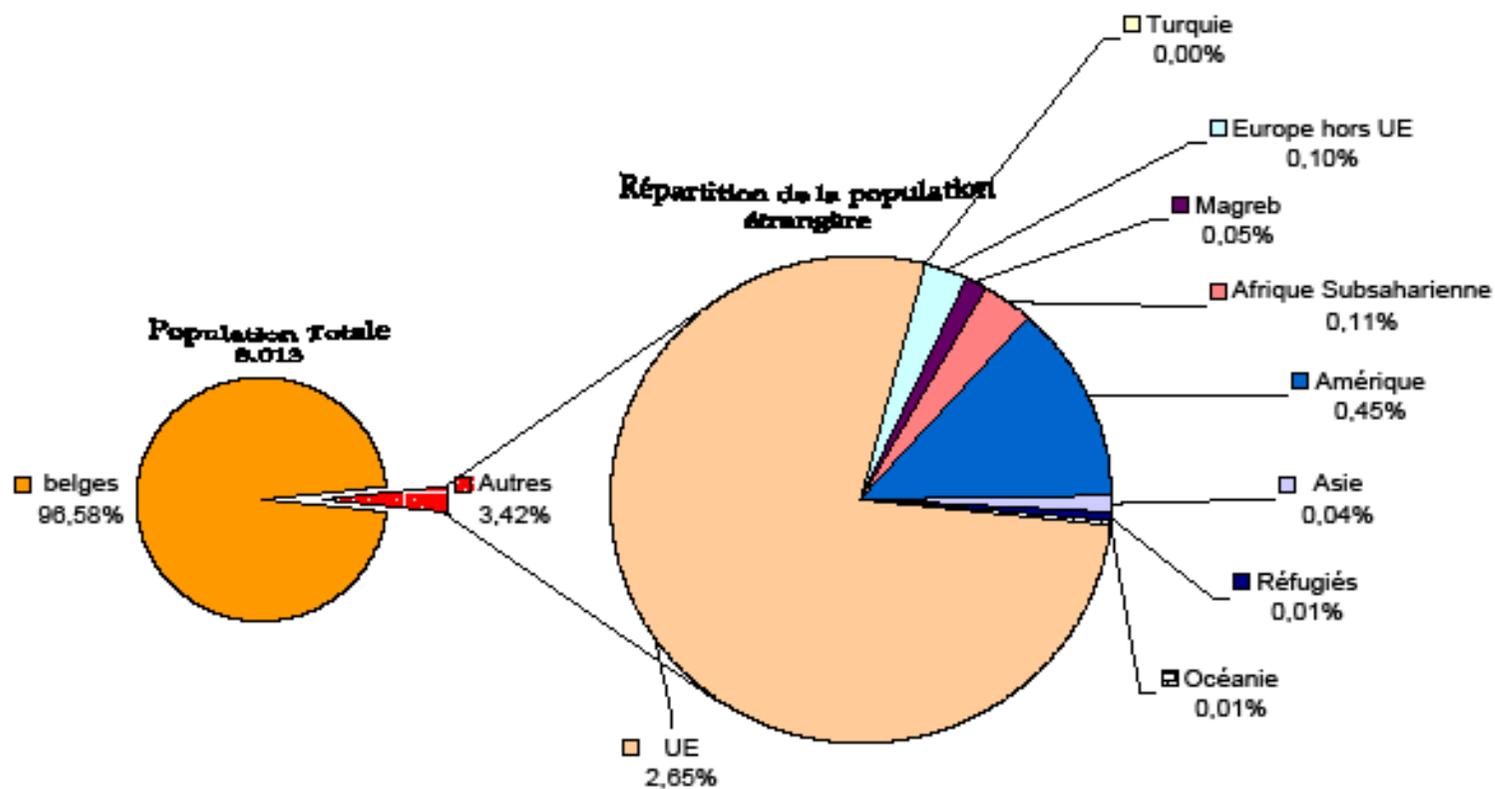
Sources : I.N.S. 01/01/2006.

SENEFFE



Sources : I.N.S. 01/01/2008.

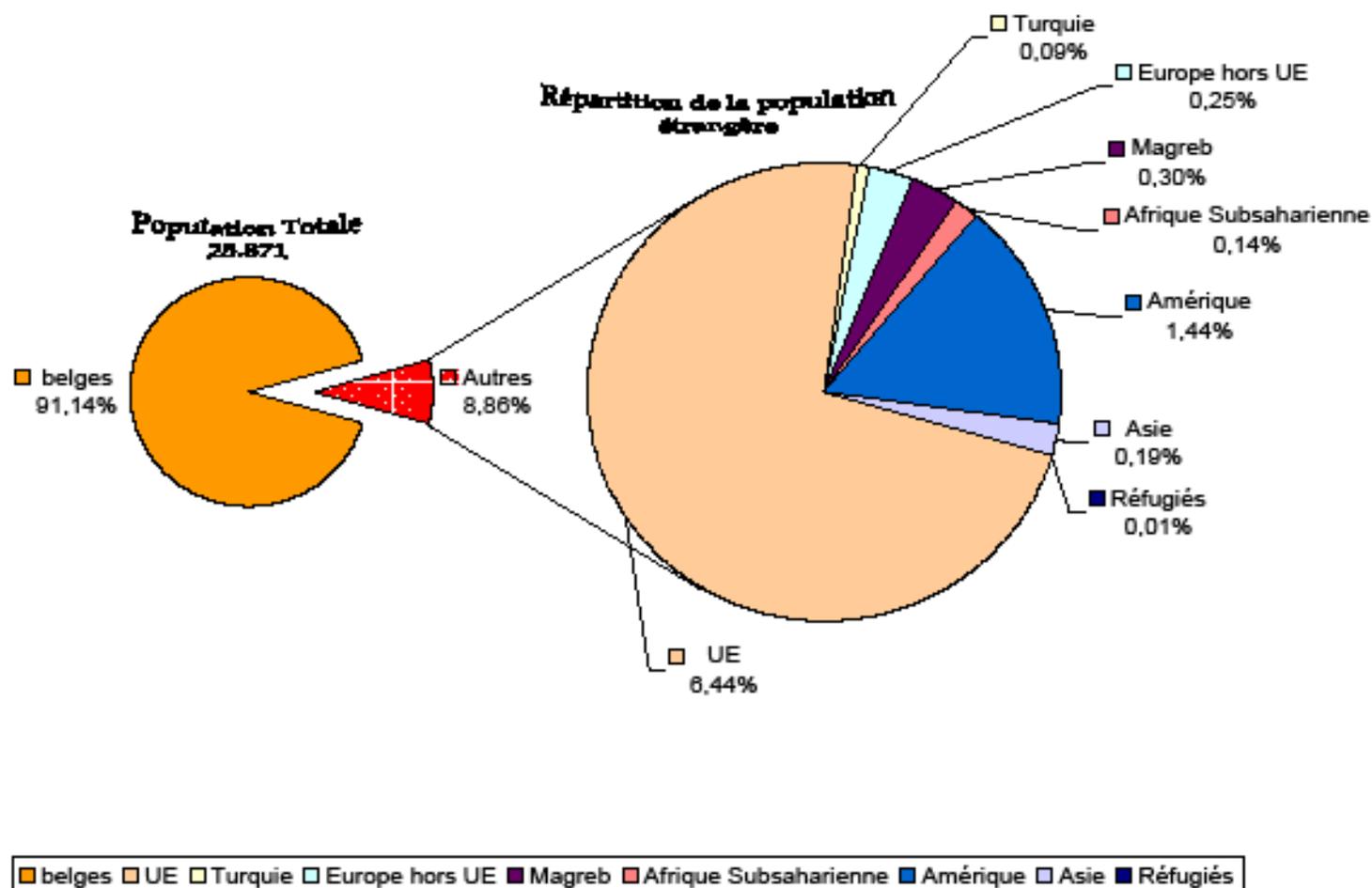
SILLY



■ belges
 ■ UE
 ■ Turquie
 ■ Europe hors UE
 ■ Magreb
 ■ Afrique Subsaharienne
 ■ Amérique
 ■ Asie
 ■ Réfugiés
 ■ Océanie

Sources : I.N.S. 01/01/2008.

SOIGNIÉS



Sources : I.N.S. 01/01/2008.

MISSION 4

**Accompagnement ou orientation des personnes étrangères ou d'origine étrangère
dans toutes leurs démarches d'intégration.**

Service social

Dans le cadre de la mission d'accompagnement des personnes étrangères ou d'origine étrangère qui est confiée au Ce.R.A.I.C., les deux assistantes sociales gèrent des dossiers relatifs à des problématiques de séjour, sociales, administratives.

Les dossiers sont ouverts et gérés de manière individuelle par chaque assistante sociale. Il n'y a pas de méthode de répartition du travail, chaque assistante sociale ayant son propre réseau qui lui envoie des personnes nécessitant une aide individuelle. Néanmoins, nous avons pu remarquer que les administrations qui envoient le plus régulièrement vers le service social sont l'Administration communale de La Louvière, mais aussi le CPAS.

De plus en plus, de par le travail en réseau, les TMS des différentes consultations ONE de la Louvière transmettent le nom des assistantes sociales ou prennent contact directement avec elles pour des familles qu'elles connaissent dans le cadre de leurs consultations.

Comme c'était déjà le cas auparavant, le bouche à oreille fait que de nombreuses personnes viennent consulter le service social.

Enfin, dans le cadre de la gestion des dossiers individuels, nous avons pu constater que de plus en plus de dossiers clôturés, pour certains il y a plusieurs années, ont été réouverts pour d'autres raisons.

Données quantitatives

En 2008, le service social a ouvert 102 dossiers.

Répartition par sexe et nationalité

Pays	Femme	Homme	Famille	Total
Afghanistan			1	1
Albanie			1	1
Algérie		5	1	6
Angola	1	1		2
Arménie			1	1
Azerbaïdjan			1	1
Belgique	3	3	1	7
Bulgarie		1		1
Cameroun	2			2
Côte d'Ivoire		2		2
Cuba	1			1
France	1	1		2

Guinée		1		1
Ile Maurice	1			1
Irak		1		1
Italie	2			2
Macédoine	2	2	2	6
Madagascar	1			1
Maroc	7	7	2	16
Mauritanie		1		1
Nigeria	1			1
Ouzbékistan	2			2
Pakistan		1		1
RDC	14	7	1	20
Roumanie		1		1
Russie (Tchéchénie)	2			2
Rwanda	1			1
Sénégal	1			1
Syrie			1	1
Togo	1	1		2
Tunisie		1		1
Turquie	3	5		8
Ukraine	1			1
Inconnu		2		2
TOTAL	47	43	12	102

Répartition par sexe et lieu de domicile

Domicile	Femme	Homme	Famille	Total
Braine-le-Comte	1	1		2
Chapelle	3			3
Enghien	1			1
France		1		1
La Louvière	33	25	8	25
Manage	3	3	1	7
Maroc	2	2		4
Merbes			1	1
Morlanwelz	2	2		4
Seneffe			1	1
Soignies	2	5	1	8
Tubize		1		1
Sans		1		1
Inconnu	1	1		2
TOTAL	48	42	12	102

Type de demandes

Tout comme en 2007, il y a eu classification de demandes selon une codification précise pour qualifier le type de problématique prise en charge :

- A : Séjour et droit des étrangers en général
- B : P. Financiers : Sécu (ouverture ou recouvrement de droits soc, endettement, ...)
- C : problématiques et affaires familiales (divorces, scolarité,...)
- D : ISP, droit du travail, permis de travail et équivalences de diplômes
- E : Santé mentale
- F : autres : réhabilitation en droit pénal, recherche logement, discriminations (orientation CECLR), etc...

Type de demande	Nombre
A	83
B	5
C	19
D	14
E	1
F	8
Total	130

- A : 63,85% du total des demandes
- B : 3,84% du total des demandes
- C : 14,61% du total des demandes
- D : 10,76 % du total des demandes
- E : 0,76% du total des demandes
- F : 6,15% du total des demandes

Répartition par lieu d'ouverture du dossier

Lieu d'ouverture	Trivières	Permanence	VAD	Mail/tel	Autre	
	5	62	24	8	3	102

Explications

En ce qui concerne la répartition par sexe, on peut constater une quasi égalité entre les femmes et les hommes puisque 47 dossiers ont été ouverts pour les premières et 43 pour les seconds, le solde, 12 dossiers, ayant été ouvert pour des familles ou des couples.

Toujours en ce qui concerne la répartition femme - homme, mais en ajoutant la composante de la nationalité, on peut constater que les femmes originaires de RDC (14), du Maroc (7) et de la Turquie(3) sont majoritaires.

En ce qui concerne les hommes, les pays prédominants sont également la RDC(7), le Maroc(7), l'Algérie(5) et la Turquie(3).

En ce qui concerne la répartition globale par nationalité, les pays les plus représentés sont la RDC (20), le Maroc (16), la Turquie (8), la Belgique (7) la Macédoine à égalité avec l'Algérie (6). Il faut noter qu'en ce qui concerne les personnes de nationalité belge, il y a non seulement des personnes Belges d'origine mais aussi des personnes naturalisées, différenciation qui n'est pas indiquée dans le tableau.

En ce qui concerne la répartition géographique des demandeurs, on peut constater que la majorité est domiciliée sur l'entité louviéroise (25), Soignies (8), Manage (7) et Morlanwelz (4); le reste étant réparti sur notre territoire de compétence dans de moindres proportions.

En ce qui concerne les demandes proprement dites, il faut signaler que, sous la rubrique A «Séjour et droit des étrangers en général», nous avons eu beaucoup plus de demandes de naturalisation qu'auparavant. Cette catégorie peut également concerner plusieurs demandes en ce qui concerne le droit de séjour pour un même dossier. En effet, après naturalisation, il arrive fréquemment que les personnes viennent au service social pour des questions relatives à l'établissement de leur conjoint et/ou enfant restés au pays d'origine.

En ce qui concerne la rubrique C «problématiques et affaires familiales», nous avons pu, comme l'année passée, constater la présence de la problématique de la violence conjugale. Les demandes relatives à cette rubrique peuvent arriver seules ou en complément à une problématique de séjour.

En ce qui concerne la rubrique D, cette catégorie n'est jamais la seule abordée lors d'une demande; elle est toujours à mettre en lien avec la rubrique A (qui elle peut être la seule demande) ou C (même remarque que pour la rubrique A).

En ce qui concerne la rubrique E, il n'y a eu, cette année, qu'une seule demande relative à de la santé mentale; ce qui ne veut pas dire que les demandes antérieures de prise en charge ne sont pas suivies par des services spécialisés.

Activités annexes au travail social proprement-dit

Journées d'étude, de formation, d'information

Journée d'étude organisée par le CEDORES «Lutte contre l'exclusion sociale» (22/01/2008).

Formation gestion de l'agressivité organisée par le Relais social urbain de La Louvière (29 et 30/01/2008).

Plate-forme socio-juridique du CRIC : «Soins de santé et statuts de séjour», présentation de l'asbl Medimmigrant. (17/04/2008) «Les centres fermés» (03/06/2008).

Matinées de formation organisées par Santé en Exil : «Les femmes face aux enjeux de l'exil» (05/06/2008) «Traditions et intégration : les réalités de l'immigré» (21/10/2008).

Participation à la conférence organisée par le CAI «Pauvreté et Migration» (12/06/2008).

Journées juridiques Jean Dabin à l'UCL «L'Etranger face au Droit» (13 et 14/11/2008).

Colloque «Immigration subie, immigration choisie» organisé par le CPAS de Mons (20/11/2008).

Formation CIRE «Les maladies du séjour» (12/12/2008).

Formation ADDE : «Questions de regroupement familial et de droit international privé» (16/12/2008).

Journée d'étude «La pauvreté chez les personnes d'origine étrangère» organisée par la FRB (17/12/2008).

Intervention des assistantes sociales dans divers groupes de travail et journées d'études organisées par le Ce.R.A.I.C. ou à la demande d'institution /organismes extérieurs

Intervention pour la Wallonie, d'une assistante sociale, dans le cadre d'une table ronde sur le thème de l'introduction des tests dans les procédures d'acquisition de la nationalité. Journée organisée par le CIRE, le MRAX, l'asbl Objectief et le Mouvement pour l'Egalité des Droits (10/04/2008).

Participation d'une assistante sociale dans le cadre de l'activité «Atterrissage forcé», activité proposée au sein de la préformation Police (17/03/2008).

Intervention d'une assistante sociale au CPAS de Soignies dans le cadre d'une séance d'informations relatives aux changements légaux en matière de droit des étrangers (17/04/2008).

Journée primo -arrivants : participation aux ateliers à orientation sociale et à celui à orientation psychologique (23/10/2008).

Participation des 2 assistantes sociales au groupe de travail psycho-social mis en place dans le cadre de la journée des 10 ans du Ce.R.A.I.C. Lors de cette journée, un

groupe de travail à plus long terme a été mis en place et, c'est ainsi que depuis le mois de mai 2008, un groupe constitué de différents acteurs sociaux présents sur le territoire d'action du Ce.R.A.I.C. se réunit tous les 2 mois pour réaliser des actions communes dans le cadre du Plan Local d'Intégration.

Journée violence faite aux femmes dans le cadre de la campagne de sensibilisation, de prévention et d'information pour lutter contre les violences faites aux femmes. Prise de parole d'une assistante sociale en ce qui concerne la problématique des mariages gis en collaboration avec le secteur formation. (22/11/2008)

Divers

APTS (Association Pluraliste des Travailleurs Sociaux) : une assistante sociale est membre de l'AG et depuis le mois de novembre 2008 du CA.

Fête interculturelle à Anderlues, tenue du stand (14/06/2008).

SeTIS

Statistiques du 01/01/2008 au 30/09/2009.

Les statistiques sont réalisées sur 9 mois car à partir du 1/10/2009, le SeTIS du Ce.R.A.I.C. a été intégré dans une nouvelle structure, le SeTIS Wallon, structure regroupant tous les services d'interprétariat social en Région Wallonne.

Nombre de prestations sur la période de référence : 1.588

Répartition par utilisateur, domaine de prestation.

Ne sont repris ici que les 15 utilisateurs de facturation les plus importants. Au total, le nombre d'utilisateurs de facturation est de 68. Sur ces 1.588 prestations, 1.265 ont été effectuées à la demande des 15 utilisateurs de facturation les plus important.

FEDASIL MORLANWELZ	administratif	arabe classique	3
		farsi	1
		macedonien	1
		russe	2
		serbe	2
		slovaque	4
		turc	2
		formation	russe
		turc	4
	juridique	albanais	7
		arabe classique	1
		russe	11
		turc	12
	médical	albanais	26
		arabe classique	3
		arménien	23
		farsi	4
		roumain	1
		russe	109
		slovaque	6
		turc	18
	ONE	russe	1
	scolaire	albanais	1
		arabe classique	2
		farsi	2
		macedonien	1
		russe	2
		turc	1
	santé mentale	albanais	16
		albanais	10

		Arménien	2
		russe	30
		turc	5
	social	albanais	21
		arabe classique	9
		arménien	1
		farsi	5
		russe	25
		turc	17
	Violence conj.	russe	1
			396
CAI	Administratif	bulgare	3
		serbe	1
		slovaque	1
		turc	1
	Juridique	albanais	1
		bulgare	2
		dari	1
		russe	3
		serbe	2
		turc	4
	Médical	albanais	11
		arabe classique	3
		arménien	8
		bulgare	3
		farsi	7
		russe	26
		serbe	14
		slovaque	1
		turc	5
	ONE	turc	4
	Police	russe	1
	Scolaire	serbe	1
	santé mentale	albanais	4
		anglais	1
		arabe classique	5
		arménien	3
		bulgare	1
		farsi	1
		macedonien	2
		russe	37
		serbe	22
		turc	21
	Social	albanais	1

		bulgare	2
		russe	3
		serbe	1
			207
FEDASIL JUMET	Juridique	albanais	6
		arabe classique	1
		arménien	8
		farsi	1
		ourdou	1
		russe	17
		serbe	3
		turc	4
	médical	albanais	1
		arménien	4
		roumain	1
		russe	10
	scolaire	slovaque	1
	santé mentale	albanais	16
		arabe classique	1
		arménien	5
		russe	29
		serbe	8
		turc	2
	social	albanais	1
		arabe classique	2
		arménien	1
		russe	2
		serbe	1
			126
SANTE EN EXIL	handicap - 18 ans	russe	1
	médical	Arménien	1
		dari	2
		farsi	1
	santé mentale	albanais	2
		arabe classique	3
		arménien	12
		bulgare	1
		roumain	2
		russe	23
		serbe	3
		turc	35
			86
CE.R.A.I.C.	administratif	turc	4
	chômage	turc	1

	formation	turc	2
	juridique	albanais	2
		arabe classique	1
	médical	turc	5
	santé mentale	turc	5
		albanais	1
		russe	2
	social	turc	1
		albanais	2
		arabe classique	3
		hindi	1
		russe	7
		turc	20
			57
ILA FLEURUS	juridique	farsi	2
		russe	4
	médical	arménien	4
		farsi	3
		russe	1
	santé mentale	albanais	5
		arabe classique	2
		arménien	10
		farsi	3
		macédonien	4
		russe	12
		serbe	5
			55
ESPERANTO	administratif	anglais	2
		bulgare	1
		hindi	1
		serbe	3
	aide à la jeunesse	hindi	1
	médical	hindi	8
	scolaire	arabe classique	1
		hindi	1
	santé mentale	arabe classique	1
		hindi	1
	social	anglais	1
		hindi	1
		roumain	3
	TEH	arabe classique	17
		hindi	1
		roumain	11
			54

ILA DE THUIN	juridique	russe	2
		turc	6
	médical	arménien	1
		russe	4
	santé mentale	turc	17
		russe	3
	social	turc	10
		turc	2
			45
CPAS LA LOUVIERE, HORS ILA	administratif	russe	2
	scolaire	slovaque	1
	handicap + 18 ans	russe	2
	juridique	slovaque	2
	logement social	russe	1
	médical	arménien	7
		russe	21
	santé mentale	russe	1
	social	russe	6
			43
AUX 9 MIROIRS	administratif	arabe classique	1
		slovaque	7
	scolaire	dari	1
		juridique	arabe classique
	médical	farsi	1
		russe	5
		serbe	2
		albanais	1
		anglais	2
		arabe classique	1
		russe	12
		serbe	2
	scolaire	anglais	1
		social	turc
			40
ONE LA LOUVIERE	médical	albanais	7
		russe	1
	ONE	albanais	1
		russe	7
		turc	23
			39
ILA DE LA LOUVIÈRE	administratif	russe	1
		turc	1
	scolaire	russe	1
	juridique	albanais	1

		russe	3
		slovaque	1
	médical	albanais	2
		arménien	2
		russe	6
	scolaire	albanais	1
		serbe	1
	santé mentale	albanais	5
		turc	12
			37
ILA D AISEAUX PRESLES	juridique	russe	2
	médical	arménien	3
		russe	12
		turc	10
	santé mentale	russe	5
	santé mentale	russe	2
			34
CHU TIVOLI	médical	albanais	21
		russe	1
		slovaque	3
			25
ILA DE FRAMERIES	administratif	serbe	3
		slovaque	2
	médical	turc	9
	scolaire	turc	1
	santé mentale	turc	1
	social	albanais	1
		turc	6
			23

Utilisateur	adm	for	jur	Med	ONE	sco	sme	soc	vco	pol	hand -18	hand +18	cho	aje	TEH	Lso
Fédasil																
Morlanwelz	15	8	31	190	1	9	63	78	1	0	0	0	0	0	0	0
CAI	6	0	13	78	4	1	87	7	0	1	0	0	0	0	0	0
Fédasil Jumet	0	0	41	16	0	1	61	7	0	0	0	0	0	0	0	0
Santé en Exil	0	0	0	4	0	0	81	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Ce.R.A.I.C.	4	1	8	5	0	0	4	33	0	0	0	0	1	0	0	0
ILA Fleurus	0	0	6	8	0	0	41	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Esperanto	7	0	0	8	0	1	2	5	0	0	0	0	0	1	39	0
ILA Thuin	0	0	8	22	0	0	13	2	0	0	0	0	0	0	0	0
CPAS La Louvière	2	0	2	28	0	1	1	6	0	0	0	2	0	0	0	1
9 miroirs	8	0	11	18	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0
ONE La Louvière	0	0	0	8	31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ILA La Louvière	2	0	5	10	0	3	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ILA Aiseau Presles	0	0	2	25	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CHU Tivoli	0	0	0	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ILA Frameries	5	0	0	9	0	1	1	7	0	0	0	0	0	0	0	0
	49	9	127	454	36	18	378	146	1	1	1	2	1	2	39	1

Liste des abréviations :

Adm : administratif

For : formation

Jur: juridique

Med: médical

ONE

Sco : scolaire

Sme : santé mentale

Soc : social

Vco : violences conjugales

Pol : police

Hand -18 : handicap - 18 ans

Hand + 18: handicap + 18 ans

Cho: chômage

Aje: aide à la jeunesse

TEH : traite des êtres humains

Lso : logement social

Au regard du tableau ci-dessus, on peut constater que pour nos utilisateurs de facturation les plus importants, les domaines de prestations dans lesquels les interprètes se rendent le plus sont :

- le médical avec 454 prestations
- la santé mentale avec 378 prestations
- le social avec 146 prestations
- le juridique avec 127 prestations
- l'administratif avec 49 prestations

Si on prend l'ensemble de nos utilisateurs, les domaines de prestations les plus importants sont :

- le médical avec 504 prestations
- la santé mentale avec 480 prestations
- le juridique avec 189 prestations
- le social avec 178 prestations
- l'administratif et l'ONE avec 64 prestations

En ce qui concerne la répartition par langue :

	Ce.R.A.I.C.	CAI	CRIPPEL	CRVI	CIRE	
albanais	233	79			7	319
anglais	14					14
arabe classique	78	22	1		4	105
arménien	120	12			9	141
bulgare	19					19
dari	6					6
espagnol					1	1
farsi	32				3	35
hindi	17					17
kurmandji					10	10
lingala					4	4
macédonien	9					9
mandarin					2	2
ourdou	2					2
peul					3	3
portugais					1	1
roumain	20				7	27
russe	586	11		1	4	602
serbe	96		1			97
slovaque	32					32
swahili					7	7
tchéchène			8			2
turc	324		2			326
TOTAL	1.588	124	12	1	62	1.781

Dans le tableau ci-dessus, on peut constater que les langues russe et turque sont toujours les langues les plus sollicitées. Viennent ensuite l'albanais et l'arménien.

Depuis plusieurs années, le russe reste dans le haut du tableau avec un nombre de prestations croissant. L'albanais connaît une forte augmentation, pour en arriver à un nombre de prestations total, tous SeTIS confondus, équivalent au turc. En plus des demandes effectivement prestées, il faut ajouter les prestations annulées et impossibles qui représentent respectivement 168 et 99 demandes.

Activités parallèles

Coordination du SeTIS wallon antenne locale Hainaut : participation aux Groupes de travail Formation et outils

Ipsma : présentation du SeTIS, du travail avec interprète via un jeu de rôle avec deux interprètes. Cette séance est organisée depuis maintenant 2 ans à la demande d'un professeur de travail social individuel, à destination des étudiants en seconde année assistants sociaux (29/04 et 06/05/2008).

Présentation du SeTIS Wallon, à la demande du CRIC, dans le cadre d'une matinée d'information sur l'interculturalité. (15/12/2008). Cette matinée avait pour but l'identification des méthodologies, des outils utiles au travail. Matinée organisée au départ d'une collaboration entre le CRIC et le département Accueil - petite enfance de la Ville de Charleroi.

Accueil nouveaux habitants (avril), participation à la préparation des séances d'accueil ainsi qu'à la séance proprement dite.

Participation de certains interprètes à l'activité «Atterrissage forcé» organisée par le secteur formation à destination des futurs candidats à l'école de police dans le cadre de la préformation police.

MISSION 5

**Evaluation des initiatives locales de développement social, laquelle fait l'objet
d'une transmission au Gouvernement wallon**

Les projets d'initiatives locales de développement social

L'appel à projet concernant les projets d'initiatives locales de développement social est paru au moniteur le 6 mars 2008. Les promoteurs étaient tenus de rentrer leur demande au plus tard le 31 mars 2008. Comme pour l'année précédente, les associations avaient l'opportunité de rentrer leur dossier dans le cadre d'une convention pluriannuelle (trois ans).

Les promoteurs de projets ayant rentrés une demande de subsides auprès de la Région wallonne ont été informés de la décision prise par le Ministre en juin 2008.

En 2008, dix associations ont rentré un projet : l'asbl Symbiose, l'association culturelle et d'aide aux travailleurs turcs de la région du Centre asbl (ACATTRC), l'asbl Cellule action d'aide au développement (CAAD : association africaine), l'association de solidarité des travailleurs turcs asbl (ASTT), l'asbl les amis de l'Afrique (ADAF), l'école d'alphabétisation de la Ligue des Familles (régionale du Centre et de Soignies), l'asbl Métaphores, l'asbl Maison de la jeunesse de Soignies, l'asbl Vie féminine Centr'Hainaut et l'asbl Ile d'espoir (association africaine).

La totalité d'entre elles ont été subsidiée. Le montant total des subsides octroyés par la Région wallonne à ces associations pour 2008 s'élèvent à 66.000 €.

Sept promoteurs de projets ont sollicité préalablement le Ce.R.A.I.C. (réunions de concertation et d'échanges) afin de voir si leurs actions et leur dossier étaient en adéquation avec les exigences et les objectifs poursuivis de la Région wallonne et si leur demande budgétaire était cohérente : l'asbl CAAD, l'école d'alphabétisation de la Ligue des familles, l'asbl Ile d'espoir, l'asbl ADAF, l'asbl ASTT, l'asbl Symbiose et l'asbl ACATTRC.

Un accompagnement régulier était nécessaire pour certains promoteurs de projets (asbl ADAF) et plus pointu pour d'autres (asbl ASTT, asbl ACATTRC, asbl Ile d'espoir). C'est ainsi qu'au moins quatre rencontres avec chaque association étaient programmées (explication des axes éligibles, discussion sur les choix des activités à développer, préparation d'un budget, recherche des partenaires, des personnes ressources).

Une aide dans la rédaction et un appui logistique des dossiers ont également été apportés. Une fois le subside attribué, le principe d'un suivi régulier (rencontre une fois par mois) est installé en vue de s'assurer la pérennisation des actions (évaluation continue). Une attention particulière est de mise au moment de la constitution des dossiers justificatifs des dépenses.

Un avis de notoriété nous est demandé. A cet effet, une rencontre avec les pouvoirs subsidants a eu lieu en mai 2008. Cet avis porte sur la pertinence et l'opportunité

du projet, ainsi que sur la capacité du promoteur à mener à bien son projet. En aucun cas, le Ce.R.A.I.C. ne possède un pouvoir de sélection ou de sanction.

Les projets FIPI

Cette année, des changements importants sont survenus par rapport aux modalités d'introduction du dossier. Les demandes devaient être obligatoirement introduites via l'application web du Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme. Cette nouvelle démarche a perturbé certaines «petites» associations qui ne maîtrisaient pas l'outil informatique.

Treize associations, institutions (CPAS) ou administrations communales ont bénéficié des fonds FIPI : L'école libre de Bois-Du-Luc, l'asbl Association de solidarité des travailleurs turcs (ASTT), l'asbl centre culturel belgo turc de Piéton, l'asbl Cellule action d'aide au développement (CAAD), Vie féminine (La Louvière), l'association des travailleurs turcs de Manage et environ asbl (OTME), l'association Braine Emploi, l'asbl Métaphores, le CPAS de Manage, le CPAS de La Louvière, l'administration communale de la Louvière, l'administration communale de Morlanwelz, l'administration communale de Chapelle-Lez-Herlaimont.

L'accompagnement, le soutien, les fréquences des rencontres avec les nouveaux promoteurs de projets FIPI étaient similaires à ceux des nouveaux promoteurs de projets d'initiatives locales : l'asbl OTME, l'asbl ASTT et l'asbl centre culturel belgo turc de Piéton en ont bénéficié plus spécifiquement.

Cette année, l'entièreté des dossiers de candidature ont été transmis au Ce.R.A.I.C. par les promoteurs.

Dix des treize promoteurs ont sollicité un avis, une collaboration ou une consultation de leur dossier par le Ce.R.A.I.C. avant la transmission au Centre pour l'égalité des chances.

Tous ont fait l'objet d'un avis d'opportunité (pertinence, collaboration, participation aux instances, budget cohérent) de la part du Ce.R.A.I.C. Ces avis ont été transmis aux instances subsidiaires.

Ces projets ont fait l'objet d'une évaluation intermédiaire et d'un état des lieux en présence de la responsable de la gestion des dossiers FPI au Centre d'Égalité des Chances (Madame Nathalie Vervaeke).

A cette occasion, cette dernière a donné une explication relative aux nouvelles modalités d'introduction des dossiers.

Cette rencontre a également eu pour objectif de trouver des projets communs qui pourraient être développés en partenariat (regroupement des synergies).

MISSION 6

**Promotion de la participation des personnes étrangères ou d'origine étrangère à la
vie culturelle, sociale et économique**

Projet : Le Monde de l'ASBL 2008 :

Suite aux attentes exprimées lors des rencontres avec les associations dans le cadre du projet de «L'analyse de la vie associative dans la Région du Centre», un nombre d'actions ont été mises sur pied, à savoir l'organisation de séances d'informations et de formations à destination des responsables d'ASBL sur des matières concernant le domaine du travail des associations, le besoin d'encadrement pour la bonne maîtrise des outils qui permettent une gestion optimale d'une Asbl. Le choix des thèmes n'a pas été imposé par le Centre, mais est plutôt ressorti des attentes exprimées, suite aux lacunes rencontrées par les responsables d'associations dans la gestion quotidienne de leurs projets. Pour répondre à ces espérances, le Ce.R.A.I.C. a fait appel, pour chaque matière, à des professionnels spécialisés. Pour le premier module, le Ce.R.A.I.C. a organisé 4 séances à savoir :

Séance 1 : Elaboration de projet

- Etudes des attentes et besoins.
- Etudes de faisabilité.
- Moyens humains et financiers.
- Constitution de dossier.
- La recherche des ressources de financement.

Exp. : Projet d'initiative locale de développement social (RW).

Nombre de participants :

14 personnes

8 associations représentées (1 italienne : Asbl Abruzzese - 4 africaines : ADAF, AFMA, URACE et Ile d'espoir - 2 turques : ASTT et ACATTRC et 1 école de devoirs : Asbl Métaphore).

Concernant l'élaboration de projet au sens large, la formation a été dispensée par deux intervenants : l'Asbl Service pour la Transformation, l'Innovation et le Changement social (STICS) et un représentant de l'administration de la Région Wallonne pour les projets d'initiative locale de développement social.

Séance 2 : Création et gestion d'une ASBL

- L'assemblée générale, le conseil d'administration ... rôle et responsabilité.
- Les statuts, mise en conformité et règlement d'ordre intérieur.
- La comptabilité, tenue des comptes.
- La dissolution d'une ASBL.

Nombre de participants :

17 personnes

10 associations représentées (1 italienne : Asbl Abruzzese - 6 africaines : AFMA, ADAF, Ile d'espoir, Mas Ministries, The Young Computer School et Urace - 2 turques, ASTT et ACATTRC et 1 école de devoirs, l'Asbl Métaphore).

Le Ce.R.A.I.C. a fait appel aux services d'un juriste de la Boutique de Gestion qui est spécialisé dans le domaine de la formation pour les Asbl.

Séance 3 : Le Bénévolat

Le cadre légal, obligation en terme administrative et financière.
Qui peut devenir bénévole (chômeur, demandeur d'emploi, ...) dans quelles conditions.

Nombre de participants :

13 personnes.

8 associations représentées (1 italienne : Asbl Abruzzese - 4 africaines : AFMA, ADAF, Ile d'espoir et Mas Ministries - 2 turques : ASTT et ACATTRC et 1 école de devoirs : l'Asbl Métaphore).

La Boutique de Gestion a également assuré cette séance de formation.

Séance 4 : Economie Sociale

Gestion, création et fonctionnement.
Différentes source de financement.
Obligations légales.

Nombre de participants :

10 personnes.

7 associations représentées (4 africaines : AFMA, ADAF, Ile d'espoir, Mas Ministries - 2 turques : ASTT et ACATTRC et 1 école de devoirs : l'Asbl Métaphore).

Cette matière étant tout à fait nouvelle pour le Ce.R.A.I.C., nous avons fait appel à une Agence Conseil agréée par la Région Wallonne.

Projet : Le Monde de l'ASBL 2008/2009

Suite aux séances de formations organisées par le Ce.R.A.I.C. dans le cadre de l'Analyse de la vie associative de la Région du Centre, de nouvelles attentes se sont exprimées lors de l'évaluation de chaque séance. Soucieux de répondre aux aspirations formulées, un second programme de 4 formations à été mis sur pied à cheval entre l'année 2008 et l'année 2009 pour compléter les connaissances acquises lors du premier module.

Pour clôturer l'année 2008, nous avons prévu d'organiser deux séances de formations :

Gestion administrative d'une Asbl

- Rédaction de PV.
- Gestion des courriers.
- Rapport d'activité.
- Promotion et visibilité.

L'annonce tardive des problèmes de santé de la Juriste de la Boutique de Gestion a rendu impossible la tenue de cette séance. Elle a été reprogrammée au mois de mars de l'année 2009.

Prise de parole en public :

- Technique de communication.
- Travailler la confiance en soi.
- Exercice individuel.
- Technique de relaxation anti-stress.

Nombre de personnes :

- 6 personnes pour la première soirée.
- 5 personnes pour la deuxième journée.

5 associations représentées (1 italienne : Asbl Abruzzese - 1 association africaine : l'ADAF - 2 associations turques : ASTT et ACATTRC et un opérateur l'Asbl SETIS Wallon).

Cette séance a été dispensée par la DGACH.

Soutien, promotion, aide, orientation des associations dans le développement de leurs actions propres

Collaborations ponctuels

Projet Coulair Kréol : «Couleur métisse»

Réalisation – déroulement : troisième édition dédiée à la meilleure connaissance de la culture créole sous forme d’une exposition, de chants, de danses et de dégustations gastronomiques.

Rôle du Ce.R.A.I.C. : recherche de source de financement (Aide dans la conception et la rédaction d’un dossier à destination de la communauté française et de différents sponsors privés potentiels).

Support promotionnel : le Ce.R.A.I.C. a également Créé des maquettes d’affiches et d’invitations pour la promotion de cette manifestation.

Nombre de participants : 100

Projet ARULEF : «I riti di maggio in Umbria»

Réalisation – déroulement : organisation d’une conférence débat suivie d’une exposition sur les traditions de la région de Ombrie.

Contribution du Ce.R.A.I.C. : constitution d’un dossier de presse et création d’une maquette d’invitation et d’affiches.

Nombre de participants : 300

Collaborations régulières (aide aux associations, partenariat et collaboration)

Objectifs :

Dans ce type de soutien, les objectifs que le Ce.R.A.I.C. tente d’atteindre et de transmettre aux associations sont communs aux différentes activités et sont similaires d’années en années :

- Mettre en place, dans un premier temps, des actions concrètes et ponctuelles à partir des demandes et des besoins des associations de façon à les responsabiliser au fur et à mesure de la démarche pour qu’elles deviennent autonomes dans la réalisation de projets futurs.

- Permettre que de nouveaux liens de solidarité s'établissent et renforcer ainsi des solidarités de proximité et de citoyenneté.
- Faire de ce public de véritables citoyens à part entière capables d'intervenir dans la vie de leur quartier en les rendant responsables.
- Donner aux personnes la possibilité de s'exprimer, encourager et stimuler les échanges entre les personnes, favoriser la rencontre avec les différents groupes, donner à chacun la possibilité de se reconnaître en tant que personne responsable, favoriser la gestion autonome des problèmes vécus tant au niveau collectif qu'individuel, savoir mettre en évidence les points forts et les faiblesses et y chercher des solutions, mobiliser l'entourage à des fins éducatives pour permettre de lutter plus efficacement contre les préjugés, l'intolérance, la délinquance, le vandalisme, le racisme, la montée des idées d'extrême droite.

Association Congo sans frontière, association «Avenir de demain» (association subsaharienne), nouvelle école de devoirs sur La Louvière

Participation à trois ou quatre rencontres avec ces nouvelles associations : aide dans la rédaction de leurs statuts, établissement d'un programme d'activités, explication des sources de financement possible par rapport à leurs actions, explication du fonctionnement des projets d'initiatives locales de développement social et des projets FIPI.

URACE (Union des ressortissants africains du Centre), Ile d'espoir, ASTT (association de solidarité des travailleurs turcs)

Organisation de moments de rencontres, d'échanges et de convivialité (souper, soirée musicale et folklorique).

Le rôle du Ce.R.A.I.C. dans ce type d'activité réside dans un appui logistique et administratif : pour ces associations, création de maquette d'affiches, d'invitations et d'un communiqué de presse.

Le Ce.R.A.I.C. a un rôle de relais et de diffusion de l'information au travers de son réseau associatif. Une à deux réunions sont nécessaires afin de concrétiser leurs activités.

Ile d'espoir asbl

Pour permettre le développement des ateliers de cuisine et couture (projet partiellement subsidié par la Région wallonne dans le cadre des initiatives locales de développement social), le Ce.R.A.I.C. a constitué un dossier de demande de subsides complémentaires (appel à projet de la Fondation Roi Baudouin).

Fête interculturelle : Plan de prévention et de proximité d'Anderlues (mai 2008)

Dans le cadre de l'organisation d'une journée interculturelle : contact, relais et réunions de coordination avec les associations susceptibles d'être partie prenante de cette activité et les porteurs du projet (le plan de prévention et de proximité d'Anderlues), recherche de sources de financement (aide dans la conception du dossier de demande de subsides auprès de différentes institutions : Communauté française, ville d'Anderlues, Province) et participation aux réunions préparatoires.

Evaluation : plus de 500 personnes sont venues à cette quatrième édition et de nouvelles associations se sont greffées à cette manifestation désormais reconnue et appréciée sur le territoire de la commune d'Anderlues.

AFMA (asbl les amis de l'Afrique), l'asbl Centre culturel belgo turc de Piéton, URACE (asbl Union des ressortissants africains du Centre)

Le Ce.R.A.I.C. a apporté une aide administrative dans la mise en conformité de leur asbl (mise en ordre administrative et financière).

Young Computer School asbl

Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation au danger que peut représenter l'outil Internet dans les écoles de La Louvière, le Ce.R.A.I.C. a apporté une aide dans la conception et la rédaction d'un dossier de demande de subsides ainsi que dans la recherche des sources de financement possible.

MISSION 7

Promotion des échanges interculturels et du respect des différences

Projets que le Ce.R.A.I.C. coordonne

Projet : Tous semblables, Tous uniques

Projet transversal sur le respect de la différence dans les écoles participant au projet financé par le Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés. Pour rappel, ce fonds alimente le poste de la médiatrice interculturelle en milieu scolaire. Un autre service du Ce.R.A.I.C. est accueilli dans les écoles : renforcement de l'apprentissage du français aux enfants des écoles primaires.

Objectifs

Permettre à des enfants de vivre la différence en entrant en contact avec des publics variés et promouvoir le respect de la différence par diverses actions.

Réalisation - déroulement

Coordination des 5 écoles impliquées dans le projet (dont 6 infrastructures).

- Ecoles Libres de Houdeng-Aimeries et de Bois-du-Luc.
- Ecole fondamentale communale de Piéton.
- Ecoles communales DELVAL et BASCOUP à Manage.
- Ecole communale maternelle autonome à La Hestre.
- Ecole communale du Bocage.

Des changements fondamentaux ont eu lieu dans les écoles partenaires du projet. Nous avons eu affaire à trois nouveaux directeurs d'école. Pour le Ce.R.A.I.C., le changement est de taille car si pour certains les services du Ce.R.A.I.C. au sein des écoles étaient connus, l'action transversale «Tous semblables, tous uniques», beaucoup moins.

L'information auprès des écoles s'étant surtout faite en 2007, de janvier à mai 2008, le Ce.R.A.I.C. a travaillé avec les deux écoles (trois classes) qui ont souhaité contribuer à ce projet. Les thèmes du handicap et de la précarité sociale ont été choisis.

D'autres orientations ont été prises pour correspondre à cette nouvelle réalité. Nous avons soutenu chaque école dans son propre projet et aidé à le développer au sein de chaque école. L'aspect transversal a été atteint dans la mesure où toutes les classes se sont retrouvées dans un lieu commun, avec un encadrement assuré par les institutrices et du personnel du Ce.R.A.I.C.

En bref :

«Le bastringue», pièce de théâtre réalisée par l'école de Bois-du-Luc et les Godets, le 8 mai à la salle Adamo. Projet abouti grâce à l'intervention d'une animatrice détachée de la DGAC pour le Ce.R.A.I.C. au sein des écoles. Depuis quatre ans, la mise sur pied des ateliers d'expression théâtrale a abouti à la représentation de

saynètes où enfants et personnes moins valides jouaient ensemble. Deux outils sont disponibles qui laissent des traces de cette activité : 2 DVD, l'un sur les répétitions, l'autre sur la représentation.

Stand le 24 mai au sein de l'école de Piéton, où tous les projets qui s'y sont déroulés ont pu être exposés. La particularité de Piéton, c'est que depuis la mise sur pied de ce projet, ils ont travaillé sur diverses thématiques : l'intergénérationnel, le handicap, l'interculturel et les demandeurs d'asile.

Soutien pour l'école de Houdeng-Aimeries pour prendre contact avec divers services d'aide aux personnes précarisées. La classe a rencontré «Utopie», asbl qui offre une banque alimentaire, la distribution de vêtements et de meubles aux précarisés. Les enfants ont contribué en organisant un ramassage de vivres et de vêtements au sein de leur école.

«Les Sens Ciel» : toutes les classes ont pu vivre ensemble une matinée d'activités en commun. Le choix du lieu s'est imposé car il est accessible aux personnes à mobilité réduite. L'optique était d'y impliquer les Godets, mais ce volet n'a pas pu aboutir.

Evaluation

Projet qui demande l'investissement du personnel attaché au service «actions en milieu scolaire» et d'autres collègues pour l'intendance et les animations. Multiplier les lieux d'intervention n'a pas été une tâche facile. Nous avons travaillé avec les écoles qui ont répondu à l'appel et qui ont pris beaucoup en charge pour les actions qui se faisaient au sein des écoles.

Statistique

Le spectacle «le bastringue» : tous les résidents des Godets, membres du personnel et y compris des parents, sont venus assister à la représentation. L'ensemble de l'école de Bois-du-Luc, ainsi que deux classes de Houdeng-Aimeries sont venues au spectacle. Beaucoup de parents et habitants de la cité de Bois-du-Luc étaient présents. Au total 180 personnes étaient présentes.

Le stand à Piéton a surtout intéressé les enfants et les parents, de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} car depuis trois ans, ils ont aussi contribué au projet «Tous semblables, Tous uniques». Ils ont donc retrouvé leurs photos, leurs films (lieux de culte), leurs dessins et autres réalisations.

Partenariat

Les écoles communales déjà précitées et les opérateurs qui ont pris part aux différentes animations : les Godets, Utopie, DGAC secteur animation et audio-visuel, CPAS de La Louvière, Mutualités Socialistes.

Support promotionnel :

Affiche «Le bastringue»

Projet Plate-forme «Populations et Migrations subsahariennes»

A la demande d'instances communales louviéroises, un groupe constitué d'acteurs locaux et d'associations africaines s'est constitué pour prendre en considération la présence et les spécificités de ces personnes récemment arrivées sur notre territoire. La population africaine est plus particulièrement concernée.

Objectifs

Après une phase de travail entre associations africaines et associations diverses sur le territoire louviérois, un besoin spécifique a été identifié : celui de mettre sur pied un lieu d'accueil où jeunes et adultes peuvent y être accueillis. Ce lieu porterait le nom de «Maison de l'Afrique» pour permettre une identification à cette population, mais reste ouverte à tout type de public.

Réalisation - Déroulement

Les réunions se sont déroulées au Ce.R.A.I.C. et à l'ADAF. Les associations africaines ont défini un texte et un projet commun. Celui-ci a été défendu par le Président et la Directrice du Ce.R.A.I.C. auprès de l'échevine de l'immigration.

Evaluation

Depuis la rencontre avec l'Echevine, une proposition concrète a été formulée. Lors de la mise sur pied de la maison de quartier à Houdeng, un espace-temps pourrait être attribué à ce projet. Néanmoins, les délais de rénovation de ce lieu ne sont pas communiqués et un espace-temps défini fait de ce lieu une permanence «anonyme» difficile à associer à la «Maison de l'Afrique» telle qu'elle a été réfléchi. Le projet n'en est plus à un stade d'embryon, il peut être qualifié de projet avorté. La dynamique associative a été disloquée, toutefois, les associations continuent à travailler sur leurs projets propres.

6. Partenariat

Le groupe est constitué de représentants d'associations locales : APP de La Louvière, Lire et Ecrire, Ecole d'Alpha, Réseau Laïque, Annoncer la Couleur et le Ce.R.A.I.C., de représentants d'associations africaines : ADAF, AFMA, Ile de l'Espoir, Club afro-européen, Mas Ministries et de citoyens bénévoles.

Coordonné par la Maison de la Laïcité de La Louvière

Projet

A l'initiative de la Maison de La Laïcité de La Louvière, sur base de l'exposition EGO - EGAUX, des animations à destination de groupes en formation (écoles secondaires et groupes d'adultes en insertion socio-professionnelle) ont été organisées du 3 au 25 novembre 2008. L'exposition est une suite de témoignages de personnes qui ont vécu l'exclusion, et qui ont pu trouver une voie d'issue. Chaque panneau est réalisé par la personne elle-même. On y retrouve notamment des situations de personnes étrangères exposant des situations de non maîtrise de la langue, de divorce, de discrimination par rapport à la couleur de la peau, ...

Objectifs

Sensibiliser à la dimension de l'exclusion, dans sa complexité et sur les possibilités d'aide.

Réalisation-déroulement

Une animation plus générale sur le sujet de l'exclusion est suivie d'un thème qui a été plus approfondi : exclusions et dépendances pris en charge par le réseau Laïque, sécurité sociale pris en charge par les FPS, et exclusion-discrimination par le Ce.R.A.I.C.

Le Ce.R.A.I.C. s'est impliqué dans l'organisation et l'animation de l'ensemble des deux phases de l'exposition; tant dans la phase générale sous son volet pédagogique que dans la réalisation d'une animation «originale» créée à cet effet.

Evaluation

Tant dans l'animation générale que dans l'animation spécifique, nous avons pu rencontrer les objectifs et le public cible.

Statistiques

Le Ce.R.A.I.C. a assumé l'équivalent d'une semaine d'animation tant pour la sensibilisation générale que pour le thème spécifique de la discrimination.

Partenariat

Maison de la Laïcité de La Louvière, Réseau Laïque, les FPS, la DGACH, Ce.R.A.I.C.

Support promotionnel

Triptyque d'invitation, conférence de presse (articles).

Coordonné par la plate-forme femmes de La Louvière, commission violences faites aux femmes

Projet : campagne pour lutter contre les violences faites aux femmes

Objectifs

Des actions de sensibilisation et d'information sur les thèmes des violences conjugales, intra-familiales, culturelles, avec des publics jeunes et adultes, professionnels ou citoyens, hommes et femmes.

Le Ce.R.A.I.C. s'associe au CCLCM pour mettre sur pied le 22 novembre, une après-midi sur les violences culturelles. Le Ce.R.A.I.C. s'associe au CCRC et à Annoncer la couleur pour développer une activité autour du spectacle «Monologues voilés», le 9 décembre.

Réalisation-déroulement

Trois commissions ont été mises en place. Le Ce.R.A.I.C. a contribué plus particulièrement à l'organisation de la journée «violences culturelles d'ici et d'ailleurs» en partenariat avec le Conseil Consultatif Louviérois des Citoyens du Monde et de l'atelier théâtre du CPAS de La Louvière. Cette journée s'est déroulée le 22 novembre 2008 à la Maison des Associations de La Louvière.

Durant la journée, les stands se déroulaient de sorte qu'un témoignage puisse étayer les informations. Lorsqu'une situation dramatique se produit, il n'est pas aisé de prendre la parole en rapportant des situations concrètes que l'on a subies; cela demande un travail important de prise de distance avec ses émotions et de pouvoir transmettre dans un but d'information et de prise de conscience. Pour la plupart des témoignages, le groupe a résolu de passer la parole par des moyens «indirects», des séquences vidéos, des professionnels ou bénévoles qui ont fait la démarche et le choix de témoigner ou encore le témoignage est livré à des artistes de scène qui déclament pour la personne la situation vécue.

Evaluation

La participation a été sporadique. La neige et le mauvais temps y ont contribué.

Statistiques

Une vingtaine de personnes présentes.

Partenariat

La plate-forme femmes de La Louvière, le CCLCM, le Ce.R.A.I.C., l'atelier théâtre du CPAS de La Louvière.

Les collaborations : le Groupement d'hommes et de femmes africains et européens pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles féminines (GAMS), Actions des Femmes pour le Développement (AFEDE).

Support promotionnel

Une invitation générale pour le mois d'actions, une invitation pour la journée du 22 novembre, conférence de presse pour l'ensemble de l'action.
(voir journée destinée aux professionnels)

Projets coordonnés par Lire et Ecrire

Projet FER

Le Fonds Européen des Réfugiés est un partenariat existant depuis 2000, entre l'Aide aux Personnes Déplacées, l'Ecoles d'Alphabétisation de la Ligue des Familles, la Ligue des Familles, Lire et Ecrire et le Ce.R.A.I.C. Le principe d'une tournante tous les deux ans entre partenaires a été instauré. Une interruption dans l'appel à projet a eu lieu fin décembre 2007. Cette situation a mis en difficulté les opérateurs d'alphabétisation tant dans les postes de travail (perte d'un temps plein et demi) que pour l'offre de formation offerte aux bénéficiaires, en l'occurrence : les demandeurs d'asile.

D'autres événements ont changé le paysage institutionnel, d'importantes modifications dans le corps business de la Ligue des Familles, de nouveaux référents à Lire et Ecrire. Ces associations nécessitaient du temps pour s'organiser en interne dans leurs nouvelles orientations. De nouveaux contacts ont dû être remis à jour avec le Ce.R.A.I.C. Ces partenaires privilégiés pour le projet FER ont dû être informés et se repositionner.

Depuis janvier 2008, plusieurs actions ont pu être menées par le Ce.R.A.I.C. pour rester attentif à l'appel à projet. Celui-ci est paru le 17 juillet. Il a été rédigé et pris en charge par Lire et Ecrire, soutenu par le Ce.R.A.I.C. et l'APD. Toutefois, malgré le travail important de définition du projet entre partenaires et de l'adéquation recherchée pour répondre aux besoins du terrain, les conditions d'introduction, tant dans les délais que dans le contenu n'ont finalement pas abouti.

L'école d'Alpha de la Ligue des Familles a été fortement affectée dans son organisation et dans son offre de formation. Le professionnalisme des membres du personnel les a amenés à gérer des situations nouvelles où l'appui du Ce.R.A.I.C. a été maintes fois sollicité.

Un nouvel appel à projet sera probablement lancé en 2009. Les anciens partenaires devront de nouveau se positionner, des démarches innovantes devront être mises en place ... **il y a un problème criant de places en français langue étrangère.**

Coordonné par le Centre Culturel Régional du Centre

Projet : La Louvière Ville des Mots

Le Ce.R.A.I.C. est membre du Conseil d'Administration du CCRC. Nous sommes sollicités à plusieurs titres dans les partenariats. A titre d'exemple chaque année, en partenariat, nous sélectionnons un spectacle dans leur programmation qui traite de la question de l'intégration et nous l'appuyons dans sa diffusion et par une action qui prolonge la réflexion après le spectacle. En 2008, cela s'est fait pour le spectacle «les monologues voilés».

En mars 2008 avait lieu à La Louvière l'événement «La Louvière, ville des mots». Le Ce.R.A.I.C. s'y est impliqué. Un partenariat a été conclu avec La Nouvelle Gazette. Durant la semaine phare, le journal a fait paraître 7 textes rédigés par le Ce.R.A.I.C. sur l'accès à la langue : origines des mots de la langue française, les mots intégrés, les jeux de mots, apprendre des mots en français (témoignages à l'appui), l'accent des mots, les mots en saveurs culinaires, les mots de liaison. Il va sans dire que le lien avec les langues étrangères, ainsi, que les personnes étrangères a été fortement évoqué.

Projet coordonné par Annoncer la Couleur

La valisette pédagogique : initiée par les contacts FER, en 2007.

Le Ce.R.A.I.C. a soutenu le projet DVD «A la rencontre de l'Autre». Ce projet s'est déroulé dans une école à Binche où les jeunes et leur enseignante se sont intéressés aux demandeurs d'asile.

Actuellement une valise pédagogique est en cours de réalisation où divers partenaires se sont partagé les tâches quant au contenu à compiler.

Le Ce.R.A.I.C. a pris en charge : la rédaction de témoignages récoltés sur les vécus des demandeurs d'asile, le financement de cette fiche, ainsi que le graphisme de l'ensemble des fiches qui y seront annexées.

Les partenaires sont : Annoncer la Couleur en Hainaut, à Namur et Bruxelles, la Croix Rouge, une inspectrice de morale, une enseignante, l'école d'Alpha de la Ligue des Familles et le Ce.R.A.I.C.

Deux cents valisettes seront réparties entre les partenaires et dans les écoles.

10^e anniversaire et Plans locaux d'intégration

L'année 2008 a été marquée par le 10^e anniversaire du Ce.R.A.I.C., en effet notre Centre a reçu son agrément le 1^{er} janvier 1998.

Au travers de différentes missions du décret, le Ce.R.A.I.C. a voulu marquer ce 10^e anniversaire par une réflexion sur les pistes d'action à mener dans le cadre des PLI.

Trois moments ont marqué ce jubilé :

Le séminaire du 20 février qui avait plusieurs objectifs :

- Rappeler l'histoire du décret.
- Présenter le bilan des dix ans de fonctionnement.
- Présenter les orientations dans le cadre des PLI (Plans locaux d'intégration).

La fête interculturelle du 17 mai qui avait pour but, outre son aspect festif, de réunir les associations autour de stands de présentation.

La conférence débat du 13 novembre «La dynamique associative immigrée et l'intégration»

Ces différents moments sont décrits ci-après.

Séminaire du 20 février
(123 inscrits, 102 présents)

Introduction :

La partie académique nous a permis de (re)découvrir la naissance du décret du 4 juillet 1996, l'évolution des activités du Ce.R.A.I.C. et la définition du PLI comme une nouvelle page blanche à remplir avec l'implication des partenaires locaux, privés et publics. Nos invités étaient Monsieur Jacques Gobert, Bourgmestre de La Louvière, Monsieur Willy Taminiaux, ex-Ministre des Affaires sociales de la Région wallonne et «père» du décret de 1996, Monsieur Michel Di Mattia, Président du Ce.R.A.I.C., Monsieur Alain Jacobeus, représentant le Ministre Didier Donfut.

En suite, trois ateliers thématiques nous ont permis de travailler avec les participants sur plusieurs pistes.

a. Atelier «association»

(22 inscrits)

Comment les associations contribuent-elles à l'intégration des personnes étrangères ?

Personne ressource : Françoise Rondeau, Directrice du Ce.R.A.I.C.

Animatrice : Jeannie Fourmanoit, Secrétaire régionale de Vie Féminine

Rapporteurs : Jean-François Delière, Ertugrul Tas du Ce.R.A.I.C.

Le rapport réalisé par le Ce.R.A.I.C. sur la vie associative de la Région du Centre a servi de base au débat. Ce rapport donne un aperçu à la fois sur les associations mises en place par les personnes d'origine étrangère et les associations qui accueillent des personnes étrangères comme Lire et Ecrire, La Ligue des Famille. Les attentes et les besoins des associations ont été présentés également.

Compte-rendu des réflexions et échanges de cet atelier en 10 points :

Ce sont, en général, les représentants des associations qui ne sont pas issues de l'immigration qui sont intervenus lors des échanges. Les associations représentantes de populations immigrées ont pris la parole pour exprimer des situations concrètes et personnelles.

- 1) Les participants constatent une confusion conceptuelle par rapport à l'identification du public. Il est important de clarifier les différentes appellations : «étranger», «immigré», «personne étrangère», «personne d'origine étrangère».
- 2) Les immigrés sont fortement concernés par la discrimination sur le marché de l'emploi. Parfois on crée une association avec un objectif occupationnel. C'est une sorte d'autocréation d'emploi. Mais il faut savoir que cette occupation n'est pas rémunérée.
- 3) L'exigence du professionnalisme par le pouvoir subsidiant complique la mise en place des projets. On veut que les associations des immigrés fonctionnent comme les associations belges. Il est important de savoir qu'il y a une différence entre la vision associative du pays d'origine et celle de la Belgique. Les différences entre les communautés sont à prendre en considération également. (Exemple d'une association de pêche en Afrique subsaharienne).
- 4) Une contradiction par rapport à la notion d'intégration à la société d'accueil et à la communauté d'origine. Il y a un lieu de culte dans certaines associations. On peut donner l'exemple de la mosquée-association. Sa gestion n'est pas évidente. Comment peut-on s'intégrer à la société d'accueil par le culte ?

- 5) Un autre constat concerne le problème d'emploi des femmes africaines. Il y a des femmes africaines ayant des expériences riches, d'autres n'ont aucune possibilité, pas même de formation. Il y a une phase d'adaptation des jeunes filles aux besoins essentiels avant de travailler sur l'intégration, mais le pouvoir subsidiant ne veut pas entendre cela.
- 6) Les moyens financiers sont souvent très faibles (2.000 ou 3.000 euros). Les associations ne peuvent pas faire beaucoup d'activités avec ces moyens limités.
- 7) Il faut travailler en partenariat, mais il est nécessaire de définir ce partenariat. Il est important de savoir que, dans certaines cultures, les associations ne participent pas aux actions collectives. On ne peut pas les forcer à entrer dans un partenariat quelconque. Si on invite les associations à travailler en partenariat, il faudra veiller à ce que les petites associations ne deviennent pas les objets des grandes associations. Elles doivent être des partenaires à part entière. Le Ce.R.A.I.C. pourrait avoir le réflexe d'inviter les associations d'immigrés aux activités en partenariat avec les autres organismes.
- 8) Un autre sujet évoqué est la problématique des sans papiers qui réunit plusieurs groupes. Cela pose parfois le problème de récupération. Le Ce.R.A.I.C. étant un organisme neutre et pluraliste pourrait prendre en charge la coordination de cette dynamique.
- 9) Le rôle du Ce.R.A.I.C. de coordination et d'évaluation des projets d'initiatives locales et de développement social est contradictoire. Il faut que ce rôle soit plus clair.
- 10) L'évaluation des missions des CRI est nécessaire afin de les réadapter aux réalités du public et de la société.

Par rapport à ces thèmes, les questions relatives à l'intégration-non intégration, ainsi que la définition du public sont des points à traiter transversalement. Dans l'immédiat, le Ce.R.A.I.C. peut s'atteler à traiter des points tels que : comment faire savoir au monde politique que les axes subsidiés ne sont pas adaptés aux associations d'immigrés, que la gestion administrative des subsides engendre une lourdeur difficilement supportable pour les petites asbl - comment amener les associations à s'associer pour élaborer ensemble des projets - veiller à les impliquer dans nos activités.

b. Atelier «Insertion Socioprofessionnelle»

(29 participants)

Quels sont les dispositifs pour favoriser l'intégration professionnelle ?

Personnes ressources :

André Lejeune, Coordinateur du Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation de la région du Centre.

Roberto Parillo, Responsable général CSC Transport Communication.

Animatrice : Adeline Legrand, Responsable du Service partenarial au FOREM.

Rapporteurs : Pina Lattuca, Rachid Talbi du Ce.R.A.I.C.

Les dispositifs pour favoriser l'intégration professionnelle et les filières porteuses d'emplois :

Le DIISP, dispositif intégré d'insertion socio-professionnelle, a pour public cible les personnes faiblement qualifiées et a pour finalité de permettre l'accès à l'emploi durable et de qualité pour les bénéficiaires.

L'intégration passe par l'emploi, constat sur deux secteurs :

Transport et Logistique :

En terme de développement du secteur du transport, le livre blanc de 2001-2007 renseigne qu'en 2020 le transport routier va augmenter de 25% en Europe et d'après les statistiques, il y aura 1 million et demi de camions en plus. Dès aujourd'hui, est à prendre en compte, le manque flagrant de chauffeurs. La pyramide des âges entraînera un départ massif. Ces deux facteurs feront de ce domaine un secteur en pénurie. La Belgique est un pays important en termes de logistique. Dans les 20 ans à venir, le développement du transport routier se fera dans le sud de la Belgique et le Nord de la France.

La construction :

Il existe un manque d'entreprises dans le secteur de la construction. Il serait donc opportun d'orienter les personnes vers la création d'entreprise de construction.

Propositions issues de la discussion :

- Identification des filières porteuses d'emploi pour offrir une formation menant à l'emploi (Ex : secteur de la construction).
- Diminuer avec nos moyens la discrimination à l'embauche.
- Accès à la formation aux personnes qui ne maîtrisent pas la langue.
- Formation des intervenants sociaux à l'accueil du public.
- Prendre en compte la qualification de la personne étrangère dans son pays d'origine - validation des compétences en lien avec l'équivalence des diplômes.
- Encourager le travail en réseau.
- Information du public sur l'existence des organismes d'insertion.

Par rapport à ces thèmes, le Ce.R.A.I.C. peut intégrer l'axe de discrimination avec les associations et faire remonter vers le pouvoir politique que la notion de diversité tend à disparaître des associations, mais aussi des organismes publics. Cela a pour résultat que les demandes sont mal orientées faute de connaissance de la part des acteurs sociaux. Le Ce.R.A.I.C. peut aussi informer le public, mais aussi les associations, de l'existence des centres de validation.

Il est à noter que la discrimination a un très large sens et se base sur beaucoup de critères qui changent d'un public à l'autre (âge, délit de faciès, sexe, handicap, ...).

c. Atelier travail «psychosocial»

(13 participants)

Offre-t-on un service global qui intègre la spécificité des personnes étrangères ?

Personne ressource : Dominique Debelle, Coordinateur du Relais Social

Animateur : Luc Gauthier, Coordinateur du Réseau laïque de la solidarité de la région du Centre

Rapporteuses : Réjane Frénais, Claude Giovannardi du Ce.R.A.I.C.

La réflexion est introduite par le Relais Social Urbain de La Louvière (synthèse) :

La première question concerne la définition du public : comment définir l'étranger pour nous tous ? Nous constatons un paradoxe autour de la définition de notre public cible parce qu'on a une vision juridique de l'étranger et que la législation est complexe. L'évolution historique des politiques publiques a conditionné les pratiques des acteurs sociaux. (Commissariat Royal, FIPI, CECLR, RSU et CRI)

Comment s'organisent les services de notre réseau pour venir en aide aux étrangers ?

Localement, il y a 19 partenaires publics et privés avec ou sans spécificités «Etrangers». Globalement tous sont ouverts aux populations étrangères. Ce réseau est riche, mais les réponses sont diversifiées. Il y a une prise en charge du public cible, mais la complexité juridique reste un facteur freinant dans ce travail.

Un autre constat met en évidence les freins invisibles à l'intégration. Beaucoup d'usagers et certains professionnels développent un discours stigmatisant vis-à-vis des personnes étrangères.

Compte-rendu des réflexions et échanges de cet atelier :

L'APD nous a fait part de son expérience de mixité du public accueilli qui s'est révélée positive tant pour les personnes étrangères que pour celles en difficultés sociales.

Constats partagés : le manque de visibilité des actions, le manque de moyens financiers, l'augmentation des demandes d'intervention et de la polyvalence des intervenants, l'insécurité de l'emploi des intervenants, l'inadéquation entre le cadre institutionnel et la réalité de terrain.

Dans un souci d'économies d'échelle, il faut mutualiser les compétences, agir en concertation et organiser le travail en réseau pour donner plus de visibilité aux actions et dans ce cas :

- Quelles sont les possibilités de synergies entre nous ?
- Souhait de redéfinition de nos méthodes de travail.
- Quel(s) outil(s) à développer ?

- Quels sont les besoins de formation des intervenants ?

Il est important d'évaluer les actions.

Autres questionnements : existe-t-il une seule spécificité relative aux personnes étrangères ? et à contrario pourquoi aborder la personne étrangère sous le seul prisme de sa spécificité ?

Ces difficultés doivent être relayées du niveau local de terrain (proactivité des acteurs) au niveau politique, même si le cadre est changeant, et plus spécifiquement dans le cadre du PLI.

Réinterpeller les choix politiques et budgétaires ?

Propositions en 6 points :

- 1) Etre créatif (expériences qui permettent d'assurer la mixité).
- 2) Interpeller le politique sur le constat d'inadéquation du cadre politique et de la réalité.
- 3) Rendre visibles les actions - mise en commun des expériences et constats pour les porter au politique.
- 4) Former les intervenants sociaux et leurs bénéficiaires qui manifestent de l'aversion par rapport à la personne étrangère.
- 5) Conforter les gens de terrain par rapport à l'incompréhension et au désarroi des actions mises en place par le politique.
- 6) Dénoncer la complexité des démarches administratives et chercher à les rendre plus accessibles.

Dans cet atelier, les discussions n'ont pas pu aller très loin. Seul le désir d'une mise en réseau est ressorti des débats parce que différentes associations travaillent avec le même public, mais par des créneaux différents. Il est à remarquer que dès qu'il s'agit d'interculturalité, il est fait appel au Ce.R.A.I.C.

Deux propositions peuvent être envisagées :

- Installer un groupe de réflexion, soit en interne, soit en réinvitant les gens présents dans cet atelier (discussion autour des spécificités du public étranger). Les gens ont exprimé leur désir d'avoir un lieu pour se retrouver, au-delà d'une simple présentation des différents organismes (essayer doucement de faire émerger un réseau).
- Proposer une formation au relais social à laquelle d'autres vont peut-être se rajouter.

Promotion des Plans locaux d'intégration :

L'information de nos partenaires par rapport à notre PLI et la diffusion des résultats à atteindre forment un axe de travail assez important dans notre projet.

Nous avons prévu trois phases dans notre démarche de promotion de notre PLI :

a) Phase I : information, sensibilisation pendant le premier semestre du 2008 : dès le mois de janvier 2008, nous avons informé les partenaires publics et privés de l'existence du PLI.

Nous les avons invités à une journée de réflexion afin de les impliquer dès départ aux activités de PLI.

Nous avons rédigé un texte comprenant les conclusions des ateliers du 20 février et les pistes d'actions proposées dans le cadre de notre PLI. Ce texte sera diffusé prochainement.

Nous avons publié un article présentant notre PLI dans la revue Osmoses.

Les médias et la presse ont été sollicités pour la diffusion de ce projet. Notre initiative a été abordée de différentes manières par les médias en février 2008.

b) Phase II : information, sensibilisation, diffusion pendant le deuxième semestre : Nous allons diffuser les conclusions de la journée du 20 février et les pistes d'actions pendant cette période. Tous les partenaires seront informés de nos pistes d'actions. Ils seront sollicités afin de mettre en place nos actions. Nous allons également collaborer avec les médias pour la diffusion des informations du PLI.

c) Phase III : La période 2009 :

Nous allons collaborer régulièrement avec les partenaires dans le cadre de la mise en place des activités. Les réunions régulières nous permettront aussi de promouvoir ce projet. Lors de la réalisation des actions, nous allons collaborer avec les médias afin d'avoir une diffusion continue des informations et des résultats recueillis.

Nous réaliserons une journée de réflexion fin 2009 pour évaluer et diffuser nos actions dans ce cadre. Une brochure comprenant les réalisations et les conclusions sera réalisée et diffusée également.

Mise en place d'un comité d'accompagnement et évaluation :

Nous allons mettre en place en 2008/2009 un comité d'accompagnement qui aura le rôle d'encadrement, de suivi et d'évaluation. Nous y inviterons les partenaires

représentant les secteurs d'activités ciblés comme le Relais social, les Villes, les CPAS, le Forem, OISP, les Associations,

Nous mettrons en place une méthode d'évaluation continue qui nous permettra de suivre nos actions et de les ajuster le cas échéant pendant la réalisation. Une évaluation finale est prévue également en impliquant les partenaires.

Organisation d'une fête interculturelle :

Dans le cadre de la célébration de son dixième anniversaire, le Ce.R.A.I.C. a organisé une fête interculturelle. Cette journée se voulait être un moment fort de convivialité, d'échanges, de rencontres amicales.

Le Ce.R.A.I.C. a proposé aux associations de participer activement à cette fête et par la même occasion pouvoir valoriser leur organisme sous forme de stands de présentation, de dégustations culinaires, d'artisanat ou tout autre suggestion.

C'est ainsi que se sont réunis les associations suivantes : l'asbl Ile d'espoir (association africaine), l'asbl ASTT (association turque), l'asbl ARULEF (association italienne de la région de Ombrie), l'asbl Eléonora d'Arboréa (association italienne de la région de La Sardaigne), l'asbl ADAF (association africaine), l'asbl CAAD (association africaine), l'asbl Cépré (cellule de la FGTB), l'asbl Symbiose (organisme d'insertion socioprofessionnelle), le Centre d'animation en langue de La Louvière et le Centre culturel belgo polonais du Centre.

Malheureusement pour le déroulement de la fête, un temps exécrable a fait que peu de personnes se sont déplacées.

Il est également à signaler que l'organisation de ce type d'évènement demande d'énormes moyens humains et financiers, beaucoup de temps et d'investissements.

Organisation d'une conférence débat : «La dynamique associative immigrée et l'intégration» :

A cette occasion, le Ce.R.A.I.C. a invité comme intervenants Messieurs Bousetta (Sociologue et Chercheur au FNRS), Ottati (Président des ACLI Belgique), M'Bala (Président de l'asbl Young Computer School : association subsaharienne) et Kalonda (Président de l'asbl Le Club afro européen).

Trente deux personnes prirent part aux échanges.

Actions en milieu scolaire

Nous avons choisi cette année de sortir ces actions des missions du décret car elles ne sont pas subsidiées en tant que telles, mais répondent néanmoins à un besoin des parents et des enseignants.

Nous avons considéré que ce secteur fait partie de notre PLI car il répond à une attente des directions d'école et des enseignants. C'est d'ailleurs dans ce cadre que le Ministre de l'Enseignement obligatoire est venu rencontrer l'ensemble des acteurs le 8 décembre 2008.

Médiation interculturelle en milieu scolaire année 2008

La réalisation des tâches de la médiatrice interculturelle s'étend sur trois écoles : Ecole Libre de Bois-du-Luc, Ecole Communale de Manage (Bascoup et Corderie), Ecole Communal du Bocage. L'intervention de la médiatrice émane soit de la demande du corps professoral, d'un élève ou de ses parents ou encore de la médiatrice scolaire.

1. Objectifs et fonctions de la médiation interculturelle

La médiatrice interculturelle réalise des permanences d'accueil à mi-temps au sein des écoles partenaires où elle a pour fonctions :

- D'améliorer et de favoriser la communication entre les personnes concernées
- (Enfants - parents - enseignants - directeurs - services scolaires).
- Permettre aux personnes concernées de mieux comprendre les attitudes, comportements, cultures et religions et ce réciproquement.
- Répondre aux questions des uns et des autres concernant la culture de l'autre.
- Assurer une traduction objective, complète et neutre.

Dès lors, la médiatrice interculturelle a comme objectif de travailler la relation entre le corps professoral et des personnes rencontrant des difficultés d'insertion scolaire (enfant -parents) dues souvent à une méconnaissance de la langue. Elle va tenter de faciliter, de créer et de renforcer les liens formés entre l'établissement scolaire, les enfants et leurs parents. Elle permet aussi de préserver ou de rétablir un climat de confiance entre les personnes concernées et ce afin de prévenir le décrochage scolaire et offrir toutes les chances de réussite aux enfants.

2. Interventions de la médiation interculturelle

La médiatrice reçoit et trie les demandes au cas par cas.

Elle assure le suivi des demandes vers les personnes (directeurs, enseignants, PMS, logopèdes, parents,...) et garanti le relais auprès de chacun.

Elle est intervenue principalement pour les cas :

- d'absentéisme.
- d'arrivées tardives.
- d'orientation vers la remédiation.
- de problèmes d'hygiène et de santé.
- de collaboration avec le centre PMS.
- de traductions.
- d'un manque de suivi au domicile.
- de collaboration avec l'asbl «Lire et Ecrire».
- de logopédie.
- de problèmes de comportements.
- de collaboration avec la diététicienne.
- de collaboration avec la bibliothèque de jeunesse de La Louvière.

3. Evaluation du service de médiation

L'ensemble du corps professoral des différentes écoles partenaires, ainsi que les parents reconnaissent que le service de médiation est positif tant au niveau qualitatif que quantitatif. Il favorise, facilite et améliore la communication entre les personnes concernées. Le service de médiation interculturelle participe activement à la réalisation des différents projets scolaires.

4. Interventions pour les enfants :

Quelques exemples

Ecole communale du Bocage (La Louvière)

S.K. 4^{ème} année

Il s'agit d'une élève d'origine turque. Lors de l'entretien avec le Directeur, l'institutrice et la maman, celle-ci nous fait part de ses inquiétudes face aux craintes de sa fille. Cette dernière refuse de participer à l'excursion organisée à la mer. S. est l'unique enfant de la famille et le fait de devoir faire face à une séparation même de quelques jours lui est difficile à surmonter.

La maman admet que ce voyage pourrait être bénéfique pour sa fille, cela lui permettrait d'acquérir une certaine autonomie et aussi de bénéficier d'un enrichissement culturel. Elle souhaite que la médiatrice s'entretienne avec S. afin de la convaincre de participer à ce voyage. Au cours de l'entretien, S nous fait part de ses craintes. Il s'avère qu'elle ne sait pas nager et a très peur de devoir le faire. Après l'avoir rassurée sur ce point, elle accepte d'y participer.

L.B. 4^{ème} année

Il s'agit d'un enfant d'origine belge. L'institutrice constate que c'est un enfant turbulent en classe. Il a souvent tendance à s'isoler et se cache dans le couloir afin d'éviter tout contact avec ses camarades de classe qui malheureusement, de par son attitude, ne l'apprécient pas.

Son comportement face au travail est insuffisant en raison d'un manque de concentration : il dessine, il est constamment dans la lune, il répond lorsqu'on lui fait une remarque, il quitte la classe sans raison et sans permissions et en arrive même à être agressif verbalement et physiquement.

Par conséquent, l'institutrice sollicite l'intervention de la médiatrice auprès des parents pour leur expliquer la problématique rencontrée avec L. et ceci afin d'éviter tout conflit et favoriser une meilleure approche de la situation.

Lors de ce premier entretien, les parents comprennent les difficultés rencontrées par l'institutrice, mais souhaitent que leur fils puisse bénéficier de plus d'attention, être tout le temps derrière lui (presque à le mater); ce qui n'est malheureusement pas possible au vu du nombre d'élèves dans la classe. Une nouvelle rencontre est organisée avec les personnes concernées afin de faciliter la communication, de préserver et d'établir un climat de confiance.

Lors de cet entretien, nous avons éclairci la situation et en effet les parents constatent qu'il y a un réel problème avec leurs fils. Ils sont prêt à accepter la proposition de l'institutrice, donc de prendre contact avec le centre PMS.

S.D et S.D 1^{er} et 2^{ème} maternelle

S. et S. sont frères d'origine turque. Ils ont d'importantes difficultés de compréhension, ils n'écoutent pas les consignes dictées et perturbent la classe au moment de la lecture, car ils ne comprennent pas le contexte en raison d'un vocabulaire limité alors que la maman maîtrise très bien le français.

Les institutrices ont tenté de dire à la maman qu'elle devrait leur parler en français, mais elle refuse disant que c'est le rôle de l'école d'enseigner une langue. L'intervention de la médiatrice est sollicitée par le biais de l'animatrice en français du Ce.R.A.I.C. afin de tenter de convaincre la maman de l'utilité et de l'importance de parler en français avec ses enfants à la maison afin que ceux-ci se familiarisent avec cette langue. Les institutrices ayant établis une relation de confiance avec la maman ne souhaitent pas y mettre fin par des remarques qu'elle pourrait mal interpréter. Un rendez-vous est donc fixé avec la maman. C'est donc un cas à suivre.

I. B. 1^{er} année

Il s'agit d'un enfant d'origine turque. L'institutrice sollicite l'intervention de la médiatrice auprès de la maman car elle constate un manque de compréhension de la

langue française (en écriture et en lecture), ainsi qu'un manque d'assurance. Il ne participe pas aux activités et reste souvent inactif tout au long de la journée.

L'institutrice souligne l'importance d'un suivi scolaire à domicile. Lors de l'entretien avec la maman, celle-ci nous apprend que son fils refuse d'aller à l'école tous les matins et qu'elle a beaucoup de mal à lui faire comprendre la nécessité d'y aller, car il ne veut rien entendre. Elle dit aussi avoir l'impression que son fils n'apprécie pas l'institutrice et qu'avant toute chose, il faudrait éclaircir et résoudre ce problème car cela risque d'être une barrière à son apprentissage.

Suite au rendez-vous précédent, nous avons organisé une réunion qui nous a permis d'éclaircir la situation. L'institutrice avait, en effet, remarqué son manque de confiance et son mal être en sa présence. Elle veillera donc à ce que l'enfant puisse s'intégrer dans la classe.

En ce qui concerne son travail en classe, nous avons conclu de mettre en place des cours particuliers à domicile et ce en collaboration avec l'institutrice. Cette dernière observera le travail accompli par I. au cours de la semaine et remettra des indications écrites à l'institutrice privée.

R.M. 4^{ème} année

Il s'agit d'un enfant d'origine africaine. L'institutrice constate un manque d'organisation : son cartable n'est jamais en ordre, son matériel scolaire reste incomplet, ses devoirs ne sont pas faits et de plus son journal de classe n'est jamais signé.

A la demande de l'institutrice, la médiatrice organise une rencontre avec la maman. Lors de l'entretien, nous avons éclairci la situation. La maman dit qu'en début d'année son fils avait tout le matériel nécessaire et que depuis peu il aurait tout perdu. Elle dit aussi que son fils n'a jamais son journal de classe et dit l'avoir oublié dans le banc de la classe. En conclusion, l'institutrice veillera à ce qu'il reprenne bien ses affaires à chaque fin de classe. Quant à la maman, elle promet d'être plus attentive afin de remédier à ce problème.

Ecole libre de Bois du Luc (La Louvière)

M.A.F. 2^{ème} maternelle

M. A. F. est d'origine turque. L'institutrice a interpellé la médiatrice en raison de ses absences répétées et de son comportement qui ont poussé la maman à demander l'intervention de la médiatrice. Lors de l'entretien elle dit rencontrer des problèmes familiaux importants et que malheureusement cela se répercute sur le comportement de son jeune fils. Elle est en pleine dépression et souhaite être orientée vers un psychologue, dans la mesure du possible un endroit où elle pourrait bénéficier d'un interprète. Elle conseille à l'enfant de parler souvent en français avec ses camarades de jeux et aussi à la maison. Suite à cela, la maman demande l'intervention de la

médiatrice

M. C. 2^{ème} maternelle

Il s'agit d'un enfant d'origine turque. L'institutrice souhaite l'intervention de la médiatrice auprès de la maman. En effet, M.C. est souvent absent et ne participe donc pas aux activités organisées. Il est timide et ne parle que très peu le français. Lors de l'entretien avec la maman qui maîtrise la langue française, celle-ci dit être en mesure de justifier les absences répétées de son fils par une santé fragile.

T.H. 6^{ème} année

Il s'agit d'un enfant d'origine marocaine. L'institutrice constate qu'il a des capacités scolaires à ne pas négliger en classe. Il est très attentif et travailleur. Par contre, il ne travaille pas assez à la maison et nécessite donc un suivi scolaire à domicile. Lors de l'entretien avec la médiatrice, la maman dit qu'elle va tenter de faire le nécessaire afin de remédier à ce problème.

V.X. 3^{ème} maternelle

Il s'agit d'un petit garçon de 3^{ème} maternelle, d'origine belge et que nous suivons depuis deux ans. L'institutrice constate des difficultés de prononciation et de communication. De plus, il parle très peu et ne mémorise pas ce qui est travaillé en classe. Il a constamment besoin d'aide et nécessite un suivi régulier.

L'équipe pluridisciplinaire propose d'organiser une réunion avec le centre PMS afin lui faire passer un test d'aptitude.

Ecole communale de Manage

K.C. 2^{ème} année

Il s'agit d'un enfant de 2^{ème} année, d'origine turque. La titulaire de classe nous a contactés suite aux difficultés qu'il rencontre en classe : manque de vocabulaire et de compréhension. La médiatrice a organisé une réunion avec l'institutrice et les parents afin d'éclaircir la problématique et d'y trouver des solutions.

Lors de l'entretien, l'institutrice conseille une participation au cours de rattrapage; 3 fois par semaine. En conclusion, une réunion est prévue dans un mois afin d'évaluer les aptitudes de l'enfant.

Un mois plus tard, nous avons pu constater une nette amélioration chez l'enfant, mais il subsiste toutefois un petit souci au niveau du comportement. Il s'avère que K est très bavard en classe.

U. K. 1^{er} année

Il s'agit d'un élève d'origine turque. Selon l'institutrice, il rencontre des difficultés de compréhension en classe et demande souvent l'aide de ses camarades de classe. Il est stressé et parle très peu en classe. A la demande de l'institutrice, la médiatrice organise une rencontre avec le papa qui maîtrise parfaitement le français. Ce dernier ne comprend pas l'attitude de son fils et déclare que ce dernier parle très bien le français lorsqu'il est à la maison. Afin de résoudre ce problème, il devra rester à l'étude.

C'est donc une situation à suivre.

E. O. 5^{ème} année

Il s'agit d'un enfant d'origine turque que nous suivons depuis 2 ans. L'institutrice signale à la médiatrice qu'il n'y a pas d'évolution positive et que subsiste toujours le même problème rencontré par l'institutrice de l'année dernière. E. ne fait pas ses devoirs, son journal de classe et ses contrôles ne sont pas signés, il refuse de prendre son matériel scolaire (cahier, farde ...). De plus, il y a un réel manque de participation et de motivation de sa part.

Lors de l'entretien avec sa maman, celle-ci nous apprend qu'elle bénéficie d'un cours de français afin de pouvoir aider son fils pour le suivi scolaire, mais cela reste toutefois insuffisant. Afin de remédier à cette problématique, nous proposons à la maman un soutien du centre PMS.

M.V. 3^{ème} année

Il s'agit d'un enfant belge d'origine turque. L'institutrice signale des difficultés scolaires chez l'enfant : il ne comprend pas les consignes dictées, il présente un manque de compréhension et de grandes lacunes en français.

En effet, c'est la grand-mère, qui parle très peu le français, qui garde souvent l'enfant car les parents travaillent. Nous avons remis les coordonnées de la logopède pour une prise en charge. C'est une situation à suivre.

Projet pour l'année 2009

Un projet en partenariat avec la bibliothèque de la jeunesse de la Louvière se déroulera dans deux écoles partenaires (Ecole Communal du Bocage et Ecole Communale de Bois-du-Luc), ainsi que l'école communale de Saint-Vaast; celle-ci ayant une bibliothèque à proximité.

La première partie sera constituée d'une activité animée par l'animatrice de la bibliothèque Provinciale du Hainaut et l'équipe du Ce.R.A.I.C. au sein de l'école. Lors de la deuxième partie, enfants et parents seront invités à la bibliothèque.

Ce projet sera également réalisé à l'école libre du Bois-du-Luc le 13 mars 2009.

Objectifs de ce projet

Les objectifs seraient à la fois de sensibiliser les parents sur l'importance de l'enseignement maternel et de renforcer les liens entre les différentes personnes concernées (parents, enfants, enseignants, directeurs, services scolaires, ...). C'est aussi l'occasion de faire découvrir aux parents la richesse que peut apporter l'enseignement maternel.

Animations de soutien à la langue française

(1^{er} semestre 2008)

Des personnes ressources quant à l'apprentissage des langues ont été invitées afin d'exprimer leur réflexion sur le travail que nous menons (Anne de Vleeschauwer, Lire et Ecrire - Alain Bruwier, Coordinateur pédagogique de l'entité de Manage - Toni Boriello, psychologue CPMS Soignies).

Suite à cette rencontre, le comité d'accompagnement a décidé de modifier la manière de travailler. Tout d'abord, nous avons choisi de concentrer le travail sur les classes de maternelles. En effet, nous souhaitons, uniquement, nous inscrire dans une démarche de prévention.

Deuxièmement, nous avons effectué une réorientation au niveau du public. Seuls les enfants en difficulté au niveau de la langue sont, maintenant, intégrés au groupe. En effet, une des difficultés était d'écourter les interventions des enfants ne présentant pas de problème au niveau de l'expression. Il nous était, dès lors, difficile de stimuler de manière adéquate les enfants en grande difficulté (par manque de temps). Avec le changement, les enfants profitent d'un temps de parole plus long, ce qui optimise les résultats escomptés.

Troisièmement, nous avons enrichi notre travail grâce à l'attention portée à l'articulation des enfants. Une articulation plus précise permet aux enfants de mieux se faire comprendre, donc de rentrer plus facilement en communication. Cette aisance permet de créer un cercle vertueux qui nous l'espérons, amènera les enfants à engranger des expériences positives de parole et à les reproduire le plus souvent possible afin de faciliter leur intégration scolaire.

Objectifs

- Favoriser le développement et l'apprentissage de la langue française chez les enfants d'origine étrangère fréquentant l'école maternelle.
- Amener ces enfants à utiliser régulièrement la langue française, tant à l'école qu'à la maison.

Public cible :

Nous travaillons avec les enfants en difficulté par rapport au langage oral (tant en compréhension qu'en expression) quelle que soit l'origine des enfants. Ces difficultés seront en lien avec le bilinguisme qu'il soit culturel ou «social». Les enfants qui présentent des difficultés langagières plus importantes ne sont pas intégrés au groupe, mais sont redirigés vers un service compétent via les instituteurs (par exemple : les retards de parole, dysphasie ou trouble articuloire dû à une malposition articuloire et non à une surdit  phonologique).

Chaque classe b n ficie de deux s ances par semaine (une par animateur). Les animations se d roulent durant les heures de classe, dans un local distinct.

Les animations sont compl mentaires :

Les enfants b n ficient chaque semaine de deux animations compl mentaires s'articulant autour d'un m me th me. Ces deux animations visent les m mes objectifs avec des moyens diff rents :

Animations A (apprentissage plus syst matique)

- Besoin individuel de correction phon tique : chuchotement, d coupage vari  (progressif, r gressif et interm diaire), engagement corporel (position tendue et rel ch e).
- Entra nement articuloire.
- Apprentissage du vocabulaire par rapport   des th mes d finis et structur s   l'avance.
- Mise en avant de la reproduction d'un  nonc , mais la production spontan e si elle est pr sente est valoris e.

Animation B

- Travail de la syntaxe et de la construction de phrases.
- La production est stimul e par des mises en situation o  l'enfant est invit    communiquer en fran ais. Pour atteindre cet objectif, les enfants sont mis dans des situations «r elles» o  la communication en fran ais est indispensable.
- Le vocabulaire ? ainsi que les structures travaill es sont en lien  troit avec les animations plus syst matiques.
- Le travail articuloire est pr sent mais de fa on moins appuy e.

Evaluation

Evaluation quantitative

Les  coles partenaires dans ce projet sont :

- L' cole libre de Bois-du-Luc : 8 enfants dont 3 d'origine turque, 2 d'origine italienne et 3 d'origine belge.
- L' cole communale de Saint-Vaast : 7 enfants dont 4 d'origine turque et 3 d'origine belge.

- L'école communale du Bocage (La Louvière) : 9 enfants dont 8 d'origine turque et 1 d'origine marocaine.

Les enfants participant aux animations sont au nombre de 25. Chaque groupe d'enfants bénéficiant de deux animations par semaine, le Ce.R.A.I.C a proposé 12 animations par semaine pour l'année scolaire 2007-2008. La durée moyenne des animations était de 50 minutes à 1heure pour chaque groupe. Les enfants sont principalement d'origine turque (80% des enfants), les autres sont d'origine belge, italienne, etc.

Evaluation qualitative

Nous avons remarqué, ainsi que les instituteurs, une évolution importante des enfants par rapport au début de l'année.

Voici quelques changements dans l'expression des enfants :

- Ouverture aux autres (enfants et adultes).
- Répétition en Français (répétition difficilement compréhensible).
- Répétition plus ou moins compréhensible puis compréhensible.
- Répétition spontanée d'un ordre général (stop, asseyez-vous, ...).
- Prise de parole spontanée (questions, choix : moi j'aime bien ça, souvenirs, ...).
- Intérêt pour les histoires (l'enfant exprime son intérêt par un mot «papa», «bébé» ou en montrant du doigt).

De plus, grâce à une prise en charge de l'articulation, certains enfants ont évolué avec beaucoup de rapidité. Ces enfants qui s'exprimaient souvent avec quelques mots accolés réalisent maintenant des phrases simples et même parfois plus complexes. La structure des phrases est souvent à retravailler, ainsi que la précision de certaines conjugaisons. En même temps, ces enfants font preuve d'un désir de communiquer et d'une capacité à s'exprimer qui leur permettent de participer beaucoup plus activement à la vie de leur classe.

De plus, au cours des réunions d'évaluation, les partenaires nous ont donné un retour positif des activités au sein des écoles.

Animations de soutien à la langue française

(2^{er} semestre 2008)

L'animatrice habituelle prenant un congé d'accouchement, nous l'avons remplacée pendant cette période par une nouvelle animatrice dont la méthode diffère un peu, mais l'objectif reste bien entendu le même.

Nous prenons des groupes de **quatre enfants maximum**, afin de donner à ces enfants un maximum de chances de s'exprimer. Les groupes sont effectués en fonction du critère de niveau des enfants, de sorte que nous puissions adapter le niveau des animations selon que le groupe sera plus ou moins faible. Cette organisation a

permis une **observation plus individualisée** des problèmes des enfants qui sert généralement de tremplin à l'élaboration d'un **suivi** efficace. Comme l'oral prépare à l'écrit, il semble important de travailler le premier. Ainsi, au début des animations, nous avons retranscrit les paroles des enfants dans une grille d'**évaluation diagnostique**, afin de garder des traces du niveau de chaque enfant. De cette façon, nous pourrions atteindre des objectifs essentiels :

- Pallier les difficultés des enfants en leur proposant des activités adaptées à leurs difficultés.
- Regrouper les enfants en fonction de leur niveau.
- Retracer, tout au long de l'année, l'évolution des enfants sur base des différentes phases d'observation (trois fois sur l'année scolaire).

Supports

Il est important de préciser que le livre est un support indispensable dans l'animation, et ce pour plusieurs raisons :

- D'abord, parce que les enfants l'apprécient et qu'il est donc le moyen d'éveiller leur intérêt.
- Ensuite, parce qu'il est le point de départ de l'expression, les enfants ayant souvent envie de réagir par rapport à l'histoire/aux images.
- Ensuite, parce qu'il est illustré et qu'il permet d'associer les mots aux images.
- Enfin, parce que nous sommes persuadés que donner le goût de la lecture aux enfants dès leur plus jeune âge ne peut qu'être générateur de progrès dans leur scolarité future.

Méthode

Nous privilégions une approche ludique et variée, par **thèmes** (selon les périodes, les saisons, ...) de façon à créer des liens entre les livres et les jeux; cette approche a l'avantage de la mise en pratique directe de ce qui a été découvert durant la lecture par les enfants. Afin de garder un esprit ludique, nous proposons des activités variées :

- par le **jeu** de société, afin de favoriser les liens sociaux, la politesse, ...
- par les jeux de cartes, afin de privilégier les échanges oraux.
- par le **coloriage** pour détendre, associer les mots aux images.
- par la **chanson**, afin de mieux ancrer les structures de phrases dans l'esprit des enfants.

D'autres moyens sont également mis en œuvre pour atteindre nos objectifs qui selon les thèmes, les activités peuvent prendre des formes diverses.

La **répétition** est aussi un moyen d'atteindre l'objectif visé; certains enfants doivent passer par ce stade pour acquérir du vocabulaire ou un début de syntaxe. Cependant, elle n'est pas choisie au détriment de la **créativité**, qui est également mise

en avant par des activités où les enfants doivent exprimer des idées sur base d'illustrations.

Les enfants ne sont pas obligés de parler ou de donner leur avis. Il leur est simplement proposé de s'exprimer s'ils le souhaitent. Nous partons du principe que si les enfants entendent régulièrement les mots en français et qu'une compréhension est réalisée dans le plaisir, les enfants les utiliseront lorsqu'ils se sentiront en confiance.

Contenus

Le livre étant l'outil de départ de chaque animation, les activités s'y afférant sont liées à ce thème de départ. Ainsi, nous avons travaillé différents thèmes :

1. **Halloween** : lecture d'un livre sur le thème et coloriage autour de ce même thème (le coloriage a l'avantage de déclencher le langage et de détendre; de plus, nous avons saisi l'opportunité pour travailler le vocabulaire des couleurs).
2. **Les animaux** : lecture de deux albums sur le thème et jeux autour de ce thème ainsi qu'une chanson (la chanson a l'avantage de faciliter la mémoire et donc de mieux ancrer les structures de phrases et le vocabulaire dans l'esprit des enfants).
3. **L'hygiène** : lecture de deux albums sur ce thème et jeux autour de ce thème (jeu interactif de manipulation d'objets, de mimes, ...) où les enfants sont amenés à s'exprimer sur ce qu'ils voient, ce qu'ils font, ...
4. **Les parties du corps** (prolongement de l'activité précédente suite à un constat alarmant : les enfants ne connaissent pas bien les différentes parties du corps) : lecture d'un livre autour de ce thème, bricolage sur le corps humain (à l'aide de panneaux, de cartes, ...), jeu musical («Savez-vous planter des choux ?» → chorégraphie sur le corps humain) et autres jeux interactifs sur le même thème.
5. **Les émotions** : lecture d'un album sur le thème, jeu sur les émotions (chaque enfant reçoit des pancartes représentant les différentes émotions et doit les manifester selon les passages de l'histoire), jeu de cartes et de dominos sur les différentes émotions.
6. **Saint-Nicolas** : lecture d'une histoire sur Saint-Nicolas et jeu de l'oie autour du thème, reprenant des défis «langage» (répéter des mots, des phrases, nommer des objets, formuler des demandes, ...).
7. **Les cinq sens** : découverte des albums «Balthazar» et autres livres sur les cinq sens et jeu interactif sur la découverte des cinq sens (reconnaître des objets sans les voir, formuler des phrases, ...).
8. **Noël** : lecture d'une histoire sur Père Noël et sur l'hiver, jeu d'association de la météo et des vêtements.

Pour accompagner ces animations proprement dites, nous avons quelques **rituels** :

1. **Le bonjour à la marionnette Tipo** : il s'agit d'un moment privilégié entre les enfants et lui où ils peuvent se confier, s'exprimer librement à Tipo.
2. **Le passeport** : après quelques séances, les enfants ont fabriqué leur propre passeport, en le coloriant, en mettant en évidence leurs goûts et leurs intérêts. En début de chaque animation, ils se présentent donc sur base de ce passeport.

Partenariats

Afin de créer des liens entre les différents acteurs scolaires, nous avons tenté de tisser un partenariat entre enfants, enseignants, parents et bibliothèque. Ainsi, nous avons commencé notre prospection par une enquête destinée à connaître les habitudes linguistiques des parents d'enfants. Nous avons fait parvenir aux parents des enfants concernés par l'action en milieu scolaire un questionnaire (traduit en turc pour les familles d'origine turque) concernant leurs habitudes linguistiques, mais aussi leurs habitudes en matière de lecture.

Des conclusions ont été tirées de cette étude, montrant que très peu de parents lisaient des histoires à leurs enfants, et que presque aucune de ces familles ne fréquentait une bibliothèque. Or, comme nous l'avons mentionné plus haut, nous sommes persuadés que le livre détient un rôle privilégié dans l'épanouissement de l'enfant. Dès lors, nous avons créé un partenariat avec la bibliothèque, qui viendra, dans le courant de l'année 2009, animer des ateliers avec, dans un premier temps, l'ensemble des enfants des classes de maternelle. Lors d'une deuxième phase, les enfants bénéficiant des activités de français ainsi que leurs parents seront invités à se rendre en bibliothèque afin d'y (re)découvrir le plaisir de la lecture.

Cette action a pour objectif de tisser des liens multiples entre :

- les enfants et le livre.
- les parents et l'école.
- les institutrices et les parents.
- les parents et la bibliothèque.
- l'école et la bibliothèque.

Nous insistons sur la dimension «humaine» des activités; dès lors, nous discutons régulièrement avec les institutrices de l'évolution des enfants, de leurs problèmes spécifiques et des causes éventuelles afin de mieux faire face à la nécessité de les accompagner dans leur évolution. Par exemple, si nous remarquons qu'un enfant a besoin d'un suivi logopédique, nous le signalons à l'institutrice, qui confirme l'observation et le signale aux parents.

Le Ce.R.A.I.C. peut également servir de relais s'il surgit un besoin d'informations concernant les lieux d'aide de ce genre. En outre, si un problème concernant l'enfant ou sa famille survient, nous en discutons avec l'équipe (notamment avec la médiatrice) qui entre en contact avec les parents. Nous avons par ailleurs présenté nos activités lors de la venue du Ministre de l'Enseignement Obligatoire au mois de décembre.

Participations extérieures

- Comité de rédaction Osmoses
- Comité d'accompagnement du PPP de Seneffe, Réunions du PCS à Seneffe
- Comité d'accompagnement du PPP de Chapelle-lez-Herlaimont
- Réunions de la Coordination sociale de Soignies
- Membre du Conseil d'Administration du CCRC
- Comité d'accompagnement du projet Santé en exil - Charleroi
- Commission accrochage scolaire (contrat de sécurité)
- Comité d'accompagnement du Contrat de Ville – La Louvière
- Assemblée générale du Relais social
- Assemblée générale d'Antenne Centre

Colloques

Migration choisie, CPAS de Mons

Discrimination à l'emploi, CIMB

Colloque : Crime d'honneur, mariage forcé à Charleroi en Février organisé par l'Université du Travail

Colloque : Mariage en contexte migratoire à Bruxelles organisé par le Centre de Planning familial Josaphat à Bruxelles

Colloque : Pas de deux : politique d'intégration (nous y avons présenté le PLI du Ce.R.A.I.C.) organisé par le Centre d'Égalité.

Colloque : Pauvreté chez les immigrés organisé par FRB

Axe personnes ressources

Le Ce.R.A.I.C. est identifié comme expert sur les thématiques qui le concernent et à ce titre, il intervient à la demande sur les sujets d'intégration, de migrations et diverses problématiques.

- Participation à Chapelle de l'analyse territoriale des besoins de la population (atelier insertion socio-professionnel).
- Centre Culturel du Roeulx : contribution à l'organisation du Week-end interculturel, débat après le spectacle.
- Intervention à la journée du 22 novembre, «Violences culturelles d'ici et d'ailleurs», avec pour thème le «chantage aux papiers».
- Animation sur l'interculturel à Erquelines, école technique transfrontalière.
- Rencontre avec les animatrices du PPP de Seneffe, actions dans les quartiers.
- Contribution à l'animation et au débat qui a suivi le spectacle «Marie des grenouilles», thème du racisme, du respect, des régimes totalitaires, avec le CDWJ.
- Lectrice d'un mémoire en formation d'assistant social.
- Membre d'un jury pour l'analyse des projets locaux introduits dans le cadre de l'appel à projet «diversité» du cabinet Marcourt.
- Lecture d'un mémoire en sociologie et participation au jury à l'UCL.
- Participation à une recherche de FRB sur la philanthropie.

Divers

- Rédaction de divers articles dans OSMOSES, ou relais vers des personnes ressources.
- La Louvière Ville-Santé : aide à la traduction d'un appel à projet pour les associations.
- Aide à la construction des appels à projet des bibliothèques de La Louvière et de Chapelle pour toucher un non public.
- Création d'un document ludique pour animer les stands de présentation du Ce.R.A.I.C.
- Accueil du CIRE pour exposer le projet «retour volontaire au pays».
- Rencontre AMO Transit.
- Démarches de soutien pour la publication d'une brochure réalisée par Lire et Ecrire «Traditions et gastronomie ... richesses de la Turquie».
- Analyse des besoins en formation des réfugiés, rencontre FEDASIL.
- Accueil d'une ressortissante canadienne, en séjour d'étude, recherche d'informations sur les méthodes d'apprentissage du FLE en classes-passerelles.
- Journées d'études et d'informations : Projet Construction, Equal, Gestion pratique de la diversité des ressources humaines dans les entreprises et organisation, symposium du lancement du comité femmes soutenu par le Ministre DONFUT.